

RAPPORT
FINANCIER

2019

la force d'un réseau associatif
pour la transformation sociale

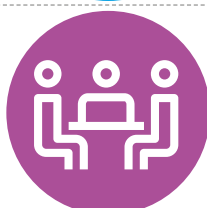
PROJET FEDERAL DE LA FGPEP 2018-2022

Notre méthode d'action se décline en 7 axes :



1) PREMIER AXE :

Construire ensemble. La co-construction est une condition indispensable pour un authentique fonctionnement démocratique. Nous l'avons développée au cours des années écoulées. Il nous faut continuer à la renforcer.



2) DEUXIÈME AXE :

Questionner sans cesse nos valeurs et nos principes par nos pratiques, condition à la fois d'efficacité accrue et d'innovation.



3) TROISIÈME AXE :

Garantir l'égalité de considération et d'écoute de tous les acteurs PEP : élu, militant, salarié, bénévole, parents, familles, personne accompagnée...



4) QUATRIÈME AXE :

Affirmer sans cesse la préoccupation transversale majeure, sous-jacente à l'ensemble de nos actions, à savoir celle **du développement social local.**



5) CINQUIÈME AXE :

Améliorer la mise en cohérence des différents registres de nos actions : registre éthique, registre stratégique, registre organisationnel, registre économique... en prenant constamment en compte la dimension territoriale.



6) SIXIÈME AXE :

Poursuivre la communication stratégique tant fédérale que locale, avec le double souci d'exercer pleinement notre capacité d'interpellation et de plaidoyer, et de valoriser nos propres actions pour renforcer notre identité commune.



7) SEPTIÈME AXE :

Décliner les modalités d'organisation interne de notre réseau pour renforcer notre appartenance fédérale, par la poursuite de nos évolutions statutaires.

2019

RAPPORT
FINANCIER



BILAN

4

BILAN ACTIF COMBINÉ DU RÉSEAU PEP	4
BILAN PASSIF COMBINÉ DU RÉSEAU PEP	5
RÉSULTAT COMBINÉ DU RÉSEAU PEP	6

ANNEXES

9

PRÉSENTATION DU RÉSEAU PEP	9
FAITS MARQUANTS	11
PRINCIPES GÉNÉRAUX	14

NOTES SUR LE BILAN

21

IMMOBILISATIONS AMORTISSEMENTS	21
VARIATION DES PROVISIONS ET DÉPRECIATIONS	22
VARIATION DES FONDS PROPRES	23
PARTS CONTRIBUTIVES DANS LES FONDS PROPRES COMBINÉS	24
ÉTATS DES CRÉANCES	25
NOTES SUR LE RÉSULTAT	27

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

29

DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS	29
RÉSULTAT COMBINÉ PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ	31
ÉVOLUTION DES PRODUITS PAR RÉGIONS	33
LES ACTIVITÉS DU SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL	35
LES ACTIVITÉS DU SECTEUR PROPRE	38
REPARTITION DES PRODUITS ET DES CHARGES D'EXPLOITATION	41

BILAN ACTIF COMBINÉ DU RÉSEAU PEP

AU 31 DECEMBRE 2019 EN K €

	BRUT	AMORT. & PROV.	NET 2019	NET 2018	VARIATION	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement	1 358	- 770	588	653	- 66	-10%
Concessions, brevets, licences	6 097	- 4 877	1 220	1 040	180	17%
Autres immobilisations incorporelles	722	-379	342	306	36	12%
Avances et acptes sur immobilisations incorporelles	107		107	241	- 134	- 56%
S/ total 1	8 283	- 6 026	2 257	2 240	17	1%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	42 399	- 2 928	39 471	39 109	362	1%
Constructions	682 894	- 310 742	372 152	352 707	19 446	6%
Installations techniques, matériel et outillage	83 708	- 69 706	14 002	15 118	- 1 116	-7%
Autres immobilisations corporelles	160 341	- 115 352	44 989	41 839	3 151	8%
Immobilisations corporelles en cours	31 752	- 83	31 669	31 123	547	2%
Immobilisations grevées de droit	1 910	- 1 302	608	1 421	- 812	-57%
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	318		318	3 282	- 2 965	-90%
S/ total 2	1 003 323	- 500 112	503 210	484 598	18 612	4%
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
Créances rattachées à des participations	217	- 2	215	210	5	2%
Titres immobilisés	18 088	- 7	18 081	18 449	- 368	-2%
Autres titres immobilisés	2 040	- 94	1 947	1 564	383	24%
Prêts	9 137	- 253	8 884	8 199	685	8%
Autres immobilisations financières	2 286	- 6	2 280	2 103	177	8%
S/ total 3	31 769	- 362	31 407	30 525	882	3%
TOTAL (I)	1 043 375	- 506 500	536 874	517 363	19 511	4%
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et encours	735	- 10	725	864	-139	-16%
Stocks produits finis	269	- 68	201	241	- 40	-17%
Stocks de marchandises	83	-	83	40	43	108%
Avances acomptes versés sur commandes	988	-	988	1 482	-494	-33%
Usagers et comptes rattachés	32 380	- 1 732	30 648	31 747	-1 099	-3%
Autres créances	20 995	- 1 021	19 974	23 585	-3 611	-15%
Valeurs mobilières de placements	77 854	-173	77 681	67 521	10 160	15%
Disponibilités	311 052		311 052	289 817	21 236	7%
Charges constatées d'avance	3 589		3 589	3 575	14	0%
TOTAL (II)	447 945	- 3 004	444 941	418 871	26 071	6%
COMPTES DE RÉGULARISATION						
Charges à répartir sur plusieurs exercices	17		17	18	-2	-9%
TOTAL (III)	17		17	18	-2	-9%
TOTAL GENERAL (I +II+III)	1 491 336	- 509 504	981 832	936 252	45 580	5%

BILAN PASSIF COMBINÉ DU RÉSEAU PEP

AU 31 DECEMBRE 2019 EN K €

	2019	2018	VARIATION	%
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droits de reprise	21 052	21 685	- 633	- 3%
Apports sans droits de reprise	12 777	11 762	1 015	9%
Legs et donations	10 134	10 085	49	0%
Fonds associatifs	27 605	27 088	517	2%
Subventions d'investissement/biens renouvelables SDR	52 133	52 057	76	0%
Ecarts de réévaluation	3 966	4 122	- 156	- 4%
Réserves	6 366	- 11 481	17 847	- 155%
Report à nouveau	- 23 747	- 21 690	- 2 057	9%
Résultat de l'exercice	- 4 189	- 3 071	- 1 118	36%
	106 096	90 558	15 538	17%
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
Fonds associatifs avec droits de reprise	2 064	2 071	- 8	0%
Apports avec droits de reprise	2 623	2 399	224	9%
Legs et donations assortis d'obligations	576	576	-	0%
Report à nouveau sous contrôle des tiers	- 8 275	- 12 697	4 422	- 35%
Ecarts de réévaluation sur biens ADR	3 065	3 065	-	0%
Réserves sous contrôles de tiers financeurs	222 191	226 683	-4 492	- 2%
Subventions d'investissement sur biens renouvelables ADR	10 414	7 414	3 000	40%
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	58 343	53 499	4 843	9%
Provisions réglementées	113 231	114 484	-1 252	- 1%
Droits de propriétaires (commodat)	608	633	- 24	- 4%
Résultat de l'exercice sous contrôle des tiers	12 570	25 120	- 12 550	- 50%
	417 411	423 249	-5 837	-1%
TOTAL (I)	523 508	513 807	9 701	2%
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques	7 446	6 161	1 285	21%
Provisions pour charges	89 538	79 220	10 317	13%
TOTAL (II)	96 984	85 381	11 603	14%
FONDS DÉDIÉS				
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	24 322	19 370	4 953	26%
Fonds dédiés sur autres ressources	1 329	1 278	51	4%
TOTAL (III)	25 652	20 648	5 004	24%
DETTES				
Emprunts assortis de conditions particulières	493	657	-164	- 25%
Emprunts et dettes / Etablissements de crédit	198 773	185 278	13 494	7%
Emprunts et dettes financières diverses	7 079	7 989	-910	- 11%
Avances et acomptes reçus / commandes en cours	5 021	2 281	2 740	120%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 499	26 033	2 466	9%
Dettes fiscales et sociales	79 150	73 112	6 038	8%
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 133	6 244	- 2 111	- 34%
Autres dettes	8 724	11 361	- 2 636	- 23%
COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF				
Produits constatés d'avance	3 817	3 461	356	10%
TOTAL (IV)	335 689	316 417	19 272	6%
TOTAL DU PASSIF	981 832	936 252	45 580	5%

RESULTAT COMBINÉ DU RÉSEAU PEP

AU 31 DECEMBRE 2019 EN K €

	2019	2018	Variation	%
Ventes de marchandises	257	377	- 120	- 32%
Production vendue	8 636	9 077	- 441	- 5%
Prestations de services et produits de la tarification	776 062	752 347	23 716	3%
Produits d'activités	784 956	761 801	23 155	3%

Production Stockée	- 24	- 94	70	-74%
Production immobilisée	98	126	- 28	-22%
Subventions d'exploitation	36 796	33 858	2 938	9%
Cotisations	865	926	- 61	- 7%
Autres Produits	24 158	24 147	11	0%
Reprises d'amortissements et provisions	14 991	22 823	- 7 832	-34%
Transferts de charges	10 467	10 535	- 68	-1%
TOTAL (I)	872 307	854 121	18 186	2%

Charges d'exploitation

Achats de Marchandises	654	902	- 248	-27%
Variations de stocks Marchandises	- 19	- 4	- 15	375%
Achats de MP et autres approvisionnements	5 819	5 710	109	2%
Variations de stocks MP et autres approvisionnements	104	- 94	198	- 211%
Autres achats et charges externes	182 326	174 002	8 324	5%
Impôts, Taxes et versements assimilés	46 392	36 226	10 166	28%
Charges de Personnel	402 543	392 699	9 844	3%
Charges sociales	152 293	167 738	- 15 445	- 9%
Dotations amort. & prov. d'exploitation	41 250	38 403	2 847	7%
Dotations aux prov/actifs circulant, risques et charges	27 606	12 333	15 273	124%
Autres charges	3 757	3 701	56	2%
TOTAL (II)	862 725	831 616	31 109	4%

Opérations en commun

QP produits sur opérations faites en commun	10 311	9 228	1 083	12%
QP charges sur opérations faites en commun	9 942	9 323	619	7%
TOTAL (III)	369	- 94	464	- 491%

1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II+III)	9 951	22 410	-12 459	-56%
---	--------------	---------------	----------------	-------------

RESULTAT COMBINÉ DU RÉSEAU PEP

AU 31 DECEMBRE 2019 EN K €

	2019	2018	Variation	%
Produits financiers				
Produits de participations	396	343	53	15%
Revenus des valeurs mobilières et autres créances	1 092	1 191	- 99	- 8%
Reprises sur provisions & Transfert de charges	188	15	173	1153%
Autres produits financiers	843	827	15	2%
TOTAL (IV)	2 519	2 376	143	6%

Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions	77	422	- 345	- 82%
Intérêts et charges assimilées	4 562	4 395	166	4%
TOTAL (V)	4 639	4 818	- 178	- 4%

2 - RESULTAT FINANCIER (IV-V)	-2 121	-2 442	321	-13%
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III+IV-V)	7 830	19 968	-12 138	-61%

Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 705	5 622	- 2 917	-52%
Produits exceptionnels sur opérations de capital	5 669	6 192	- 523	-8%
Subventions d'investis. virées au résultat de l'exercice	4 359	4 157	203	5%
Reprises de provisions & transferts de charges	5 050	5 925	- 875	-15%
TOTAL (VI)	17 783	21 895	- 4 112	-19%

Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 801	5 023	- 3 222	-64%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	875	1 001	- 126	-13%
Dotations exceptionnelles aux amort. & provisions	6 476	8 054	- 1 578	-20%
Valeur nette actifs cédés	3 591	3 132	459	15%
TOTAL (VII)	12 743	17 210	- 4 467	-26%

4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	5 040	4 686	354	8%
---	--------------	--------------	------------	-----------

Impôts sur les bénéfices	388	252	136	54%
Engagements à réaliser sur ressources affectées	10 596	9 387	1 209	13%
Report ressources affectées des exercices précédents	6 496	7 034	- 539	-8%
5 - Excédent ou déficit (Produits - Charges)	8 382	22 050	-13 668	-62%

TOTAL DES PRODUITS	909 415	894 655	14 761	2%
TOTAL DES CHARGES	901 034	872 605	28 429	3%

VARIATION DE LA TRESORERIE

AU 31 DECEMBRE 2019 EN K €

TRÉSORERIE AU 31/12/2018	41 592
Capacité d'autofinancement dégagée sur l'exercice 41 592	
- Résultat net de l'exercice	8 382
- Dotations / reprises amortissements et provisions	36 249
- Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	(3 039)
Variation du BFR d'exploitation 12 527	
- Variation des stocks	164
- Variation des clients	4 482
- Variation des dettes fournisseurs	746
- Variation des dettes fiscales et sociales	7 558
- Variation des autres dettes/créances	(424)
Flux de trésorerie lié à l'exploitation	54 118
Investissements financés sur l'exercice (45 733)	
- acquisition d'immobilisations	(70 545)
- diminution d'immobilisations	20 213
- mouvements internes et variation de périmètre	4 599
Flux de trésorerie lié aux investissements	(45 733)
Variation des fonds dédiés	5 004
Emprunts	12 786
Subventions reçues	10 959
Ecart de réévaluation	(156)
Fonds propres variation de périmètre	(4 385)
Autres variations des fonds propres	(831)
Flux de trésorerie lié aux financements	23 377
TRÉSORERIE AU 31/12/2019	388 279

ANNEXE 1 DES COMPTES COMBINÉS DU RÉSEAU PEP

NOS PRINCIPALES PRIORITÉS STRATÉGIQUES :

- Permettre que l'ensemble de l'offre d'activités PEP soit accessible à tous sur tout le territoire national et au plan international
- Promouvoir une éducation globale et inclusive définie en :
 - développant des parcours éducatifs et de soin
 - intégrant l'accès aux loisirs et à la culture
 - développant des alliances éducatives, dans des partenariats et des pratiques de coéducation
 - intégrant le développement du numérique
- Contribuer collectivement à faire vivre les territoires de façon plus égalitaire, en prenant en compte les principes du développement local durable
- Engager résolument notre réseau dans des partenariats internationaux, et notamment européens
- Rendre chacun acteur et décideur de son projet et de son parcours



Les comptes combinés sont publiés depuis 2011. Ils reflètent la situation comptable de l'ensemble des associations départementales, régionales, territoriales partenaires et organisme de gestion de la Fédération Générale des PEP compris dans le périmètre de combinaison. Par arrêté du 18 janvier 2013, sur avis favorable du Conseil d'État, le ministre de l'intérieur a déclaré conformes les modifications statutaires apportées par l'Assemblée Générale de la FGPEP de juin 2010. La combinaison des comptes des composantes de la FGPEP est une obligation statutaire



PRÉSENTATION DU RÉSEAU PEP

Les PEP sont un réseau fédéral créé en 1915. En 2019, il est composé de 76 associations départementales, 8 associations régionales, 6 associations territoriales, 2 associations partenaires, 1 organisme de gestion et la fédération générale.

La fédération générale des PEP est une association reconnue d'utilité publique par décret du 16 août 1919. Les PEP interviennent au profit d'enfants, d'adolescents, d'adultes et de familles au travers de trois grands secteurs d'activités.

LE SECTEUR DES POLITIQUES EDUCATIVES VACANCES, LOISIRS, CULTURE ET SPORT

Il correspond à tout ce qui concourt à l'émancipation, à l'enrichissement et à l'épanouissement de la personne en tant que telle ; les PEP s'inscrivent dans le cadre des politiques sociales et éducatives de l'Éducation, du Tourisme, de la Culture et du Sport.

LE SECTEUR DES POLITIQUES SOCIALES, MÉDICO- SOCIALES ET DE SANTÉ

Ce secteur accompagne la personne en situation de fragilité, de handicap, de perte d'autonomie, de dépendance ou relevant de mesures de protections sociales, afin qu'elles puissent exercer pleinement leur autonomie (problématiques de compensation, d'accessibilité, de droits). Il inclut également le champ d'action de la promotion de la Santé.

LE SECTEUR DES POLITIQUES EDUCATIVES ET SOCIALES DE PROXIMITÉ

Il correspond à l'ensemble des activités contribuant à réduire les inégalités sur un territoire. Il veillera à apporter une attention soutenue aux publics les plus défavorisés afin qu'ils puissent disposer de structures ou de dispositifs à caractère social comme ceux offerts à tout citoyen : crèches, halte-garderie, ateliers de parentalité, développement de centres sociaux, etc. Les PEP s'inscrivent ainsi dans les politiques publiques liées au développement local durable et aux politiques familiales, de lutte contre les exclusions.



Les informations suivantes ont été collectées sur la base des éléments portés à notre connaissance au travers des états financiers et annexes des comptes individuels.

INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

Le calcul des indemnités de fin de carrière a entraîné la comptabilisation d'une dotation nette de 7 930 K€ dans le résultat d'exploitation au titre de l'exercice 2019. Le taux d'actualisation a fait l'objet d'une révision en 2019, il est passé de 1.57 % à 0.77 %. L'impact de la baisse du taux d'actualisation sur la dotation est estimé à 7,8 M€.

PROJETS DE CONSTRUCTION – TRAVAUX – ACHATS DE LOCAUX OU BÂTIMENTS

RÉGION NOUVELLE AQUITAINE

- Travaux d'aménagement de terrains afin de créer un jardin des sens pour l'IME de Meyssac et la MAS de Sainte Féréole (PEP19).
- Finalisation du projet de construction de nouveaux locaux du SESSAD et de l'UEMA (PEP40).
- Mise en service des 3 bâtiments de la MECS de St Fraigne (GPA).
- Acquisition de locaux pour le SESSAD (PEP 87).

RÉGION AUVERGNE RHÔNE ALPES

- Acquisition et travaux de la Maison des Prades (PEP15).
- Reprise de 2 SCI dans le cadre de la fusion avec l'association OLPPR (locaux de l'ITEP et du SESSAD). Travaux de rénovation de l'internat Mauchamp et des ITEP Maria Dubost et La Cristallerie (PEP 69).
- Projet de construction en cours d'un internat (PEP 74).

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

- Travaux sur le CAMSP Avallon (PEP CBFC).
- Fin des travaux de rénovation du pôle administratif du foyer Besseige, démarrage de la reconstruction partielle du foyer d'hébergement, construction d'un garage pour le SESSAD. Acquisition de nouveaux locaux pour le siège et 4 services (PEP 71).
- Travaux de rénovation du centre de Lamoura (PEP 39).

RÉGION BRETAGNE

- Projet immobilier en cours pour le Foyer La Passerelle (PEP Bretil'Armor).
- Mise en service des nouveaux locaux du CAMSP (PEP 29).

FAITS MARQUANTS

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

- Mise en service du nouveau bâtiment de l'atelier Palette. Acquisition des locaux de l'IME de Vierzon et de l'ISEP. Réception définitive du remembrement du site de Veaugues (PEP 18).
- Travaux de rénovation du centre de Chailles (PEP 41).
- Travaux de rénovation du SSAI Olivet (PEP 45).

RÉGION GRAND EST

- Travaux d'accessibilité de l'IME à Montceau Les Vaudes (PEP 10).
- Fin des travaux de rénovation de l'ensemble immobilier du lieu de vie René Blanchard (PEP 54).
- Acquisition des locaux de deux crèches, travaux de rénovation du site de Courcelles Chaussy et du site de Novéant-sur-Moselle. Acquisition d'un nouveau bâtiment et travaux de rénovation pour le CMPP de Guénange (PEP 57).
- Fin des travaux du centre de Laroche (PEP Alsace).

RÉGION HAUTS DE FRANCE

- Acquisition de nouveaux locaux pour les services AMAE Sapad et SEL, mise en service de la construction de l'antenne du CMPP de Chaumont (PEP Grand Oise).
- Mise en service des locaux du siège suite aux travaux et travaux en cours sur le site de Boulogne sur mer (PEP 62).

RÉGION NORMANDIE

- Rachat du Centre de Courseulles sur mer des PEP 14. Travaux de rénovation des centres Clairefontaine et Montmartin (PEP 50).

RÉGION OCCITANIE

- Démarrage du projet de construction d'un lieu de culture et résidence de tourisme (PEP 11).
- Travaux de rénovation des établissements et projet de construction d'un city stade (PEP 12).
- Acquisition d'un nouveau bâtiment pour le SESSAD et l'IME, poursuite des travaux de réhabilitation du château de La Mounède pour la création d'un centre international de séjour (PEP 31).
- Fin des travaux de construction de l'Ilot Pasteur (CAMSP, CMPP et siège) (PEP 32).
- Travaux d'extension de la MECS Terre Rouge et réno-

vation de la MECS Les Mariniers. Poursuite des travaux de reconstruction de la MAS Ensoleillade. Travaux de rénovation du centre de montage Les Angles et du centre Malibert. Début des travaux de l'IME l'Ensoleillade (PEP 34).

- Mise en service de l'IME Les Troènes (APEAJ).
- Acquisition d'une villa pour les activités de l'ITEP (PEP 66).

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

- Projet de construction d'une maison d'enfants sur le domaine de la Ducherais. Achat d'une maison à Montoir pour l'accueil de mineurs non accompagnés (PEP Atlantique Anjou).
- Fin des travaux du centre d'Allevard. Début des travaux d'extension du centre de Primel (PEP 53).
- Mise en service des locaux de l'ITEP Célestin Freinet. Projet de construction d'un pôle médico-social à St Georges sur Loire. Poursuite des travaux de la MAS Simon Veil (AR Pays de la Loire).

RÉGION PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

- Travaux de construction de bâtiments modulaires pour l'IME, transformation des classes de l'ITEP en hébergement (PEP ADS).
- Fin des travaux d'extension et de reconfiguration du site Rossetti (PEP 06).
- Travaux d'aménagement en cours du centre de Chantermerle (PEP 83).
- Travaux de rénovation sur les site de Carpentras et Le Pontet (PEP 84).

DÉPARTEMENTS ET RÉGIONS D'OUTRE-MER

- Mise en service de l'IEM sur la commune de Roura (PEP Guyane).

OUVERTURES ET REPRISES DE NOUVELLES STRUCTURES OU ACTIVITÉS

RÉGION NOUVELLE AQUITAINE

- Ouverture d'un service d'accueil de mineurs non accompagnés sur le site d'Andernos en partenariat avec l'association Le Prado (PEP 33).
- Développement d'un pôle ressources et nouvelle activité d'inclusion des enfants allophone (PEP 40).

FAITS MARQUANTS

- Ouverture d'une nouvelle unité de 26 places de SESSAD, internalisation de la prestation transport de l'IME par la reprise d'activité du prestataire (PEP 87).

RÉGION AUVERGNE RHÔNE ALPES

- Fusion avec l'association OLPPR : 2 ITEP et 2 SESSAD.

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

- Reprise de l'accueil de loisirs à Nevers et de l'ALSH de Grésilles à Dijon (PEP CBFC).
- Nouvelle plateforme d'orientation et de coordination des enfants ayant des troubles du neurodéveloppement (PEP 71).

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

- Développement du service d'accueil des mineurs non accompagnés avec un agrément de 60 places supplémentaires (PEP Atlantique Anjou).

RÉGION BRETAGNE

- Ouverture d'un service UEMA de 7 places (PEP BretilArmor).
- Création d'une plateforme d'orientation des enfants présentant des troubles du neurodéveloppement (PEP 29).

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

- Ouverture d'un dispositif d'accompagnement à l'intégration et l'autonomie pour l'accueil de mineurs non accompagnés (PEP 41).

RÉGION GRAND EST

- Gestion de l'accueil de loisirs et des activités périscolaires sur les communes de Montiéramey, Mesnil St Père et Courteranges (PEP 10).
- Ouverture de deux crèches et gestion de 39 centres périscolaires dont un service de restauration à Hagon-dange (PEP 57).

RÉGION HAUTS DE FRANCE

- Création d'une équipe mobile d'appui à la scolarité, début de l'activité AMAE Dispositif de reliaison dédié aux adolescents en situation de retrait scolaire en complément des dispositifs complémentaires à l'école (SAPAD, Samely). Nouveau projet d'intégration des jeunes en milieu ordinaire (PEP Grand Oise).

- Ouverture d'une unité d'enseignement maternel autisme (UEMA) rattachée au Sessad de Boulogne sur mer (PEP 62).

- Mise en place de chantiers d'insertion et création de la SAS l'Assiette gourmande pour la livraison de repas aux établissements (PEP 80).

RÉGION NORMANDIE

- Développement du service d'accueil de mineurs non accompagnés (PEP 50).
- Création d'un GCSMS entre les PEP 50 et les PEP 76.

RÉGION OCCITANIE

- Ouverture d'une nouvelle maison des adolescents, ouverture de 24 places supplémentaires sur les MECS. Création de 10 places d'habitat collectif pour personnes âgées par transformation de la résidence Habitat Jeune de Narbonne en résidence intergénérationnelle avec services (PEP 11).

RÉGION PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

- Ouverture de la Maison de Santé pluridisciplinaire et d'un accueil de jour pour l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie. Expérimentation d'un dispositif de consultations dédiés aux personnes dyscommunicantes (PEP 06).

DÉPARTEMENTS ET RÉGIONS D'OUTRE-MER

- Début de l'activité du CAMSP mobile sur le territoire guyanais (PEP Guyane).

CESSIONS - TRANSFERTS - FUSIONS

RÉGION NOUVELLE AQUITAINE

- Transfert de l'agrément de gestion de l'ITEP d'Andernos à l'ARI (PEP 33).
- Fusion absorption du foyer de vie Maison Cordey à Orthez et de l'association Loisirs et Jeunesse Artigueloutan comprenant un centre de loisirs (PEP 64).

RÉGION AUVERGNE RHÔNE ALPES

- Vente des locaux de Marmiers (PEP 15).



RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

- Arrêt de l'activité sur le centre de Mouthe et abandon du centre de l'île d'Yeu (PEP CBFC).

RÉGION BRETAGNE

- Absorption des PEP 22 et PEP 35 (PEP Breill 'Armor).
- Fusion administrative des 3 CMPP (PEP 29).
- Vente du centre de Quiberon, mise en vente des centres de Damgan, PENLAN et du camping de Groix. Scission du SESSAD du SCORF. Arrêt des activités de l'ALSH Landaul, des multi accueils de Ste Anne d'Auray et le Brech (PEP 56).

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

- Fusion absorption des PEP 90 (PEP CBFC).

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

- Vente des locaux de l'ancien siège à Chartres (PEP 28).

RÉGION HAUTS DE FRANCE

- Arrêt de l'activité du centre de St Martin en Vercors (PEP Grand Oise).

RÉGION GRAND EST

- Vente du chalet d'Etival (PEP 57).

RÉGION ILE DE FRANCE

- Reprise de l'activité classe relais de la ligue de l'enseignement (PEP 78).

RÉGION NORMANDIE

- Vente du centre de Courseulles aux PEP 50 (PEP 14).
- Fusion absorption d'un CMPP et d'un CAMSP (PEP 50).

- Fusion du SESSAD de l'Oison avec le Ditep. Reprise de l'association AEDE (1 CMPP et un service d'accueil familial thérapeutique) (PEP 76).

RÉGION OCCITANIE

- Fusion absorption de l'AALCI comprenant un SESSAD et un IME et de l'association Volonté de Femmes, reprise de la gestion du centre de Suc et Santenac aux PEP 86 (PEP 09).

ADMINISTRATIONS PROVISOIRES

RÉGION GRAND EST

- Administration déléguée par la FGPEP (PEP 55).

RÉGION AUVERGNE RHÔNE

- Administration déléguée par la FGPEP (PEP 63).

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

- Administration déléguée de la MECS de Dijon par la FGPEP (PEP CBFC).

EVÈNEMENT POSTÉRIEURS

- Vente du centre de Peyranère (PEP 64)
- Signature du traité d'apport du secteur SMS des PEP 40 aux PEP 64 en octobre 2020. (PEP40)
- Reprise du centre de vacances « La Jacine » à Bouvente le Haut (PEP SRA)
- Procédure de sauvegarde judiciaire prononcée par le tribunal de Vannes (PEP 56).
- Création des PEP Lor'est par fusion des PEP 54-57-88
- Cessation de l'activité classes relais et licenciement des 14 salariés repris (PEP 78)



Les comptes combinés de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été élaborés et présentés conformément au règlement 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général et 99-02 relatif à l'établissement des comptes combinés.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices ainsi que de la continuité de l'activité. Il a été fait application des recommandations particulières résultant du guide d'arrêté des comptes PEP. Les comptes combinés ont été établis en milliers d'euros et comprennent le bilan, le compte de résultat et l'annexe

PRINCIPES GÉNÉRAUX

MÉTHODE DE COMBINAISON

Les entités du groupe étant des associations, elles ont été combinées selon la méthode de l'intégration globale. Le traitement des comptes intragroupes a été réalisé de la manière suivante :

Les créances et les dettes entre entités du périmètre ont été éliminées, il en va de même des principaux flux de produits et de charges. Le total des flux non réciproques et non éliminés au 31 décembre 2019 se ventile comme suit :

- Au titre des produits et charges: +2.8 K€. Cet écart est constaté dans le compte de résultat en autres charges d'exploitation.
- Au titre des créances et dettes: 4.9 K€. Cet écart est constaté au passif du bilan dans le poste autres dettes.

LES RÈGLES SUIVANTES ONT ÉTÉ APPLIQUÉES :

Les indemnités de fin de carrière ont été retraitées selon la méthode groupe (cf. paragraphe relatif aux faits marquants). Les provisions pour risques et charges suivantes ont été reclassées :

- Provisions pour formation et autres charges de personnel en dettes sociales
- Provisions pour rémunération des travailleurs handicapés en dettes sociales
- Crédits non reconductibles et provisions pour investissement et travaux en provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations.
- Crédits non reconductibles affectés à des actions ciblées en fonds dédiés.

CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Aucun changement de méthode comptable n'a été opéré sur l'exercice 2019.

Quelques associations ont appliqué par anticipation les règlements 2018 06 et 2019 04, les impacts ont été neutralisés en combinaison.

PÉRIMÈTRE

LISTE DES ENTITÉS

AD01	AIN		AD50	MANCHE	
AD02	AISNE		AD51	MARNE	
AD03	ALLIER		AD52	HAUTE MARNE	
AD04	Alpes-de-Haute-Provence	Territoire PEP ADS	AD53	MAYENNE	
AD05	HAUTES ALPES ADS		AD54	MEURTHE ET MOSELLE	
AD06	ALPES MARITIMES		AD55	MEUSE	
AD07	ARDÈCHE	Territoire PEP SRA	AD56	MORBIHAN	
AD08	ARDENNES	Zone blanche	AD57	MOSELLE	
AD09	ARIÈGE		AD58	NIÈVRE	Territoire PEP CBFC
AD10	AUBE		AD59	NORD	
AD11	AUDE		AD60	GRAND OISE	
AD12	AVEYRON		AD61	ORNE	
AD13	BOUCHES DU RHÔNE		AD62	PAS DE CALAIS	
AD14	CALVADOS		AD63	PUY DE DÔME	
AD15	CANTAL		AD64	PYRÉNÉES ATLANTIQUES	
AD16	CHARENTE		AD65	HAUTES PYRÉNÉES	
AD17	CHARENTE MARITIME	Zone blanche	AD66	PYRÉNÉES ORIENTALES	
AD18	CHER		AD67	BAS RHIN	TERRITOIRE PEP ALSACE
AD19	CORRÈZE		AD68	ALSACE	
AD201	CORSE DU SUD		AD69	RHÔNE	
AD202	HAUTE CORSE		AD70	HAUTE SAÔNE	
AD21	CÔTE D'OR		AD71	SAÔNE ET LOIRE	
AD22	CÔTES D'ARMOR	Repris par AT Brétil Armor	AD72	SARTHE	Sortie de périmètre
AD23	CREUSE		AD73	SAVOIE	
AD24	DORDOGNE		AD74	HAUTE SAVOIE	
AD25	DOUBS	Territoire PEP CBFC	AD75	PARIS	
AD26	DRÔME	Territoire PEP SRA	AD76	SEINE MARITIME	
AD27	EURE		AD77	SEINE ET MARNE	
AD28	EURE ET LOIRE		AD78	YVELINES	
AD29	FINISTÈRE		AD79	DEUX SÈVRES	
AD30	GARD		AD80	SOMME	
AD31	HAUTE GARONNE		AD81	TARN	
AD32	GERS		AD82	PEP 82 SOLIDAIRES	
AD33	GIRONDE		AD83	VAR	
AD34	HERAULT		AD84	VAUCLUSE	
AD35	ÎLE ET VILAINE	Repris par AT Brétil Armor	AD85	VENDÉE	
AD36	INDRE	Sortie de périmètre	AD86	VIENNE	
AD37	INDRE ET LOIRE		AD87	HAUTE VIENNE	
AD38	ISÈRE	Territoire PEP SRA	AD88	VOSGES	
AD39	JURA		AD89	YONNE	Territoire PEP CBFC
AD40	LANDES		AD90	TERRITOIRE DE BELFORT	Repris par PEP CBFC
AD41	LOIR ET CHER		AD91	ESSONNE	
AD42	LOIRE		AD92	HAUTS DE SEINE	
AD43	HAUTE LOIRE		AD93	SEINE SAINT DENIS	
AD44	ATLANTIQUE ANJOU		AD94	VAL DE MARNE	
AD45	LOIRET		AD95	VAL D'OISE	Territoire PEP Grand Oise
AD46	LOT		F900	PEP DECOUVERTES	
AD47	LOT ET GARONNE		AD973	GUYANE	
AD48	LOZÈRE		AD974	REUNION	NC
AD49	MAINE ET LOIRE	Territoire PEP Atlantique Anjou	AD975	MAYOTE	Sortie de périmètre

ANNEXE 1 DES COMPTES COMBINÉS DU RÉSEAU PEP

PÉRIMÈTRE

LISTE DES ENTITÉS

AT301	SRA		UR110	URPEP FRANCHE COMTE	
AT302	GPA79		UR111	URPEP HAUTE NORMANDIE	Dissoute
AT303	CESDA 34	Repris par PEP 34	UR113	URPEP LANGUEDOC ROUSSILLON	Dissoute
AT304	HALTE POUCE		UR114	URPEP LIMOUSIN	Dissoute
AT305	AALCI	NC	UR115	URPEP LORRAINE	Sortie de périmètre
AT306	APEAJ		UR116	AR PYRENEES MEDITERANNEE	
AR102	NOUVELLE AQUITAINE	Entrée de périmètre	UR118	URPEP PAYS DE LA LOIRE	
UR102	URPEP AUVERGNE		UR119	URPEP PICARDIE	Dissoute
UR104	URPEP BASSE NORMANDIE	Dissoute	UR120	URPEP POITOU CHARENTES	Dissoute
UR105	URPEP BOURGOGNE	Dissoute	UR121	URPEP PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	
UR106	URPEP BRETAGNE	Sortie de périmètre	UR122	UR RHONE ALPES	
UR107	URPEP CENTRE		FG99	FEDERATION	
UR108	URPEP CHAMPAGNE ARDENNE	Dissoute			



ANNEXE 1 DES COMPTES COMBINÉS DU RÉSEAU PEP



ENTRÉES DANS LE PÉRIMÈTRE :

AALCI et Volonté de Femme - PEP 09
CMPP et CAMSP - PEP 50
Foyer de Vie - PEP 64
SCI Gerland et SCI Cristallerie - PEP 69
Association OLPPR - PEP 69

SORTIE DE PÉRIMÈTRE :

UR Lorraine
UR Bretagne
UR Limousin
PEP 36
PEP 72
PEP Mayotte
Association cuisine centrale PEP Alsace

MODIFIÉES DANS LE PÉRIMÈTRE :

PEP 22 et PEP 35 vers PEP Brétil'Armor
PEP 90 vers PEP CBFC

VARIATION DE PÉRIMÈTRE

L'absence d'intégration de certaines entités s'explique par :

- L'absence d'activité en cours
- L'absence de communication des éléments nécessaires à la combinaison des comptes (PEP 36 - PEP 72 - PEP Mayotte - Association Cuisine centrale des PEP Alsace - AR Bretagne)
- La sortie définitive du réseau PEP ou liquidation.

TRAITEMENT DES ENTRÉES ET SORTIES DANS LE PÉRIMÈTRE DES ASSOCIATIONS ET ÉTABLISSEMENTS :

- Les associations PEP 22 - PEP 35 ont été sorties du périmètre et traitées en entrée de périmètre dans l'association Bretil'Armor.
- L'association PEP 90 a été sortie du périmètre et traitée en entrée de périmètre dans l'association PEP CBFC.
- Les associations AALCI et Volonté de Femme ont été traitées en entrée de périmètre de l'association des PEP 09.
- Les établissements (CMPP et CAMSP) absorbés par les PEP 50 ont été traités en entrée de périmètre.
- Le Foyer de vie absorbé par les PEP 64 a été traité en entrée de périmètre.

TRAITEMENT DES ENTRÉES ET SORTIES DE PÉRIMÈTRE DES STRUCTURES RATTACHÉES :

Les états financiers des SCI et structures rattachées lorsque l'information est significative et disponible ont été intégrés dans les états financiers des entités combinées.

- Les SCI Gerland et La SCI Cristallerie ont été traitées en entrée de périmètre dans l'association PEP 69.
- L'association cuisine centrale des PEP Alsace est sortie du périmètre en 2019.

En 2019, l'impact des entrées et sorties de périmètre s'élève à :

ENTRÉES DE PÉRIMÈTRE :

Actif net immobilisé :	20 424 K€
Trésorerie :	16 191 K€
Fonds associatifs :	22 402 K€

SORTIES DE PÉRIMÈTRE :

Actif net immobilisé :	- 22 863 K€
Trésorerie :	- 19 600 K€
Fonds associatifs :	- 25 503 K€

L'impact sur les produits des sorties de périmètre est évalué à :

-14 849 K€

IMMOBILISATIONS

Les frais d'établissement sont amortis sur une durée maximale de 5 ans. Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis sur 2 à 3 ans. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement sur la durée d'usage. Par dérogation certaines immobilisations font l'objet d'une revalorisation justifiant l'existence d'écarts de réévaluations figurant au passif du bilan pour un montant de 7 031 K€.

NATURE DES IMMOBILISATIONS DURÉES

Constructions (selon type)	20 à 50 ans
Agencements et installations	10 à 20 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Mobilier et matériel bureau	5 à 10 ans
Matériel de Transport	4 à 5 ans
Matériel informatique	3 ans

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Les titres immobilisés concernent des participations dans des structures qui n'ont pas fait l'objet d'un retraitement dans les comptes combinés, soit parce que l'information n'a pas été fournie, soit parce que l'entité ne dispose pas d'un contrôle exclusif sur l'entité détenue. Les prêts concernent principalement l'effort construction qui fait l'objet d'une comptabilisation en immobilisation financière.

STOCKS ET EN-COURS

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition composé du prix d'achat et des frais accessoires, sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement. Une dépréciation est comptabilisée lorsque le prix de revient calculé est supérieur à la valeur probable de réalisation.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances internes au réseau ont été éliminées ainsi que les dépréciations pour créances correspondantes.

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de certificats de dépôt et des intérêts acquis à la clôture. Il est précisé que ces valeurs mobilières de placement font soit l'objet d'un « aller-retour » au 31 décembre, soit l'objet d'une dépréciation lorsqu'une moins-value latente est constatée.

FONDS ASSOCIATIFS

Les fonds associatifs sont composés de :

FONDS PROPRES:

- Des fonds associatifs sans droits de reprise, des réserves et des excédents, qui sont des fonds qui ne peuvent pas être repris par les apporteurs.
- Des réserves représentatives d'immeubles, obtenus par voie de legs et donations.
- Des subventions d'investissements affectées à des biens propres et sans droits de reprise.
- Des réserves.
- Des écarts de réévaluation.
- Le résultat et le report à nouveau traduisent la gestion propre des activités des PEP (centre de vacances, Sapad, crèches, etc.).

AUTRES FONDS ASSOCIATIFS:

- Des fonds associatifs avec droits de reprise sont des fonds qui sont des fonds susceptibles de reprise notamment dans le secteur médico-social.
- Des résultats issus des établissements sous gestion contrôlée en instance d'affectation.
- Des legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisé assortis de droits de reprise.
- Des écarts de réévaluation.
- Des dépenses refusées par les autorités de tarification restant à la charge des associations de manière temporaire ou définitive.
- Des provisions règlementées constituées en application de la réglementation comptable médico-sociale (instruction M22) et autorisées par les règlements 99-01 et ANC 2014-03.
- Des subventions d'investissements sur biens avec droits de reprise.

PROVISIONS POUR INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

Le montant des engagements en matière de pension, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires des membres du personnel a été comptabilisé sous forme de provisions. La méthode de calcul utilisée pour la détermination du montant de la provision retraite est la suivante : Conformément au règlement CRC2000-06 sur les passifs, des provisions pour risques et charges sont constatées lorsque les associations ont une obligation à l'égard d'un tiers ou qu'il est probable ou certain qu'elles devront faire face à une sortie de ressource au profit de ce tiers et ce sans contrepartie. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêt des comptes. C'est notamment le cas au niveau des provisions pour risques sociaux. Des provisions sont constituées en application du règlement comptable médico- social et autorisées par les règlements 99-01 et ANC 2014-03. Dans les rares cas où les données des entités étaient manquantes, un calcul forfaitaire a été réalisé basé sur la moyenne des indemnités de fin de carrière observées au sein du réseau. Comme précisé dans le paragraphe sur les faits marquants, le taux d'actualisation a fait l'objet d'une révision et a été diminué de 1.57% à 0.77 %.

EFFECTIF CONCERNÉ

Age théorique de départ à la retraite	65 ans
Taux de croissance (progression) des salaires	1.8 %
Taux d'actualisation	0.77 %
Turn-over	Taux défini par tranches d'âge
Table de mortalité utilisée	Insee 2014-2016
Taux de charges sociales	58 %

Les principales conventions applicables sont notamment la CCN 66 relative aux établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées, la CCN 51 relative aux établissements privés d'hospitalisation, de soins de cure et de garde à but non lucratifs, CCN 89 relative à l'animation et la CCN 79 applicable aux médecins des CMPP.

FONDS DÉDIÉS

Les ressources obtenues par des subventions, des dons et affectées à des objets précis et non encore utilisées conformément à l'engagement pris à l'égard du financeur, sont portées en fin d'exercice au bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés en charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les financements affectés reçus au cours de l'exercice et non utilisés à la clôture. Les sommes inscrites en fonds dédiés sont comptabilisées en produits au poste « report des ressources non utilisées des exercices précédents » au fur et à mesure de leur utilisation.

RECONNAISSANCE DES PRODUITS

Conformément au plan comptable associatif, les subventions de fonctionnement sont inscrites en produits lors de la réception de la notification d'attribution. Lorsque les fonds n'ont pas pu être utilisés en totalité au cours de l'exercice, l'engagement d'emploi pris envers le tiers financeur est inscrit au passif en fonds dédiés et fera l'objet d'une reprise ultérieure au fur et à mesure de la réalisation des dépenses. Les dons et legs sont portés en produit dès réception des fonds.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel inclut des éléments inhabituels anormaux et peu fréquents mais également des éléments liés à l'exploitation relatifs aux exercices antérieurs dont le montant est conséquent.

NOTES SUR LE BILAN



Le montant des réévaluations des immobilisations corporelles s'élève à 7 031 k€ et concerne les constructions de 7 associations. Quatre associations ont conclu un contrat de crédit-bail immobilier. Les modalités financières des contrats n'ayant pas été communiquées, l'activation du bien au bilan n'a pas été réalisée au 31 décembre 2019. Les loyers ont été comptabilisés en 2019.

Au 31 décembre 2019, les prêts concernent principalement l'effort construction ainsi qu'une avance preneur de 2.500 K€ relative à un contrat de crédit-bail. Les titres immobilisés se rapportent principalement à des placements à long terme.



IMMOBILISATIONS

AU 31 DECEMBRE 2019 EN K €

	01/01/2019	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres variations	31/12/2019
Frais d'établissement	1 624	- 327	62	-2	-	1 358
Concessions, brevets, licences	5 881	- 284	507	-312	306	6 097
Autres immobilisations incorporelles	650	-	66	- 29	35	722
Avances et acomptes / immobilisations incorporelles	241	-	71	- 2	- 202	107
Immobilisations incorporelles	8 395	- 611	706	- 346	139	8 283
Terrains	41 962	- 58	1 475	- 1 463	482	42 399
Constructions	641 203	1 392	18 764	- 7 557	29 092	682 894
Installations & matériel industriel	83 951	-821	3 248	- 2 854	184	83 708
Autres immobilisations corporelles	152 875	-468	12 114	- 6 519	2 340	160 341
Immobilisations corporelles en cours	31 164	-651	30 215	-857	- 28 117	31 752
Immobilisations grevées de droit	4 129	-831	-	-	-1 387	1 910
Avances et acomptes / immobilisations corporelles	3 282	160	342	-	-3 467	318
Immobilisations corporelles	958 566	- 1 276	66 158	-19 251	- 875	1 003 323
Créances rattachées à des participations	212	4	10	- 9	0	217
Titres immobilisés	18 456	106	1 610	- 7	-2 077	18 088
Autres titres immobilisés	1 639	1	401	- 0	- 1	2 040
Prêts	8 240	16	1 213	-332		9 137
Autres immobilisations financières	2 108	21	447	-268	-21	2 286
Immobilisations financières	30 656	148	3 681	- 616	-2 100	31 769

AMORTISSEMENTS

	01/01/2019	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres variations	31/12/2019
Amortissement des frais d'établissement	971	- 288	89	-2	-	770
Amortissements des concessions, brevets, licences	4 841	- 249	515	- 218	-12	4 877
Amortissements autres immobilisations incorporelles	344	7	58	- 47	18	379
Immobilisations incorporelles	6 155	- 529	661	-266	5	6 026
Amortissements terrains	2 853	- 1	263	-189	3	2 928
Amortissements constructions	288 497	2 080	26 009	- 6 582	738	310 742
Amortissements install. techniques, matériel & outillage	68 833	- 203	3 754	- 2 540	- 137	69 706
Amortissements autres immobilisations corporelles	111 036	-99	10 675	- 6 636	376	115 352
Immobilisations corporelles en cours provisions	41	-	86	-	-44	83
Amortissements immobilisations grevées de droit	2 708	- 768	42	-	- 680	1 302
Immobilisations corporelles	473 968	1 008	40 827	-15 947	256	500 112



La provision pour indemnité retraite a été comptabilisée selon la méthode préconisée dans le guide d'arrêté des comptes PEP, la totalité de l'engagement s'élève à 83 136 K€ au 31 décembre 2019.

La variation de l'engagement a été comptabilisée en charges et produits d'exploitation pour un montant net de -7 930 K€.

VARIATION DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS EN K€

	01/01/2019	Variation de périmètre	Augmenta- tion	Diminution	Autres variations	31/12/2019
Provisions réglementées/ renforcement couverture BFR	7 712	-49	168	- 112	- 278	7 442
Provisions réglementées / immobilisations	88 063	- 347	5 532	-3 586	- 3 738	85 925
Provisions réglementées /amortissements dérogatoires	1 714	63	109	- 96	2	1 791
Autres provisions réglementées	16 995	547	402	-609	738	18 073
Provisions réglementées	114 484	215	6 212	- 4 403	- 3 276	113 231
Provisions pour litiges	2 784	-141	838	-967	-159	2 356
Provisions pour engagements retraites	71 428	- 1 049	17 198	- 7 330	2 889	83 136
Provisions pour grosses réparations	168	- 46	10	- 1 014	1 346	464
Autres provisions pour risques et charges	11 000	394	8 274	- 4 177	-4 463	11 028
Provisions pour risques et charges	85 381	- 842	26 320	- 13 488	-387	96 984
Provisions / créances rattachées à des participations	2	-	-	-	-	2
Provisions / titres immobilisés	7	-	3	-	- 3	7
Provisions / autres titres immobilisés	76	-	30	-12	-	94
Provisions / Prêts	41	220	7	- 35	20	253
Provisions / autres immobilisations financières	2	-	37	- 141	104	2
Provisions pour dépôts	4	-	-	-	-	4
Immobilisations financières	131	220	77	- 188	121	362
Dépréciations stock matières premières	10	-	-	-	-	10
Dépréciations stocks produits finis dépréciations	68	-	10	- 10	-	68
Dépréciations stocks de marchandises	29	-	-	-	- 29	-
Dépréciations de stocks	107	-	10	-10	- 29	78
Dépréciations usagers et comptes rattachés	2 238	-	482	- 648	- 340	1 732
Dépréciations autres créances	834	-	202	- 1	-14	1 021
Dépréciations des comptes clients	3 072	-	683	- 648	- 353	2 753
Dépréciation valeurs mobilières de placements	372	-	10	-4	-206	173
Dépréciations autres	372	-	10	- 4	- 206	173
Total dépréciations	3 681	220	780	- 849	-467	3 365
TOTAL GENERAL	203 546	- 407	33 312	- 18 740	- 4 130	213 581

VARIATION DES FONDS PROPRES EN K€

	01/01/2019	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres variations	31/12/2019
Fonds propres						
Fonds associatifs sans droits de reprise	21 685	20	10	- 480	-183	21 052
Apports sans droits de reprise	11 762	1 015	-	-	-	12 777
Legs et donations	10 085	20	1	-	28	10 134
Fonds associatifs	27 088	26	-	480	11	27 605
Subventions d'investissements/ biens renouvelables SDR	52 057	86	156	- 15	- 152	52 133
Ecart de réévaluation	4 122	630	-	-	- 786	3 966
Réserves	- 11 481	-299	-	-	18 145	6 366
Report à nouveau	- 21 690	208	- 391	29	- 1 903	- 23 747
FONDS PROPRES	93 629	1 706	- 224	14	15 161	110 285
Variation des autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droits de reprise	2 071	-	-	6	-13	2 064
Apports avec droits de reprise	2 399	198	15	10	1	2 623
Legs et donations assortis d'obligations	576	-	-	-	-	576
Ecart de réévaluation sur biens ADR	3 065	-	-	-	-	3 065
Droits de propriétaires (Commodat)	633	-	-	-	- 24	608
Fonds avec droits de reprise	8 745	198	15	16	- 37	8 936
Réserves sous contrôles des tiers financeurs						
Réserves de propre assureur	507	-	-	-	-	507
Excédents affectés à l'investissement	115 527	- 4 562	6	-	1 323	112 294
Excédents affectés à investissement CPOM (art R.314-43-1)	16 244	- 26	-	-	- 2 702	13 516
Excédents affectés à couverture BFR (réserve de trésorerie)	37 987	- 264	10	-	- 2 656	35 077
Réserves de compensation	32 653	180	191	-89	1 458	34 394
Réserves de compensation EHPAD	223	-	-	-	-223	-
Réserves de compensation autres services (art. L.312-1)	294	-	-	-	-	294
Excédents affectés réserve compensation des amortissements	23 248	-529	15	-	3 375	26 109
Réserves sous contrôle des tiers financeurs	226 683	- 5 200	222	-89	574	222 191
Report à nouveau sous contrôle des tiers financeur						
Dépenses refusées par l'autorité de tarification	- 21 171	292	- 12	-	4 048	- 16 844
Report à nouveau sous contrôle des tiers financeur	23 892	- 524	502	- 855	1 828	24 844
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	- 15 417	-141	121	8	-846	- 16 275
Reports à nouveau sous contrôle des tiers financeurs	- 12 697	- 373	611	- 847	5 030	- 8 275
Provisions réglementées sous contrôle des tiers financeurs						
Prov. réglementées au renouvellement des immobilisations	88 063	-347	5 532	- 3 586	- 3 738	85 925
Autres provisions réglementées	26 421	561	680	- 817	462	27 306
Provisions réglementées	114 484	215	6 212	- 4 403	- 3 276	113 231
Subventions d'investissements						
Subventions d'investissement sur biens renouvelables ADR	7 414	-645	3 684	-21	- 17	10 414
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	53 499	1 442	48	- 255	3 608	58 343
Subventions d'investissements avec droits de reprise	60 913	797	3 732	- 276	3 591	68 757
FONDS PROPRES SOUS CONTRÔLE DES TIERS						
Résultat de l'exercice	22 050	-444	8 382	-	- 21 605	8 382
TOTAUX	513 807	- 3 102	18 950	- 5 585	- 562	523 508



Les fonds propres combinés sont composés des fonds associatifs sans droits de reprise et des autres fonds associatifs. Les fonds associatifs sans droits de reprise sont des fonds qui ne peuvent pas être repris par les apporteurs. Les autres fonds associatifs sont susceptibles de reprises par les financeurs notamment dans le médico-social

PARTS CONTRIBUTIVES DANS LES FONDS PROPRES COMBINÉS

PARTS CONTRIBUTIVES DANS LES FONDS PROPRES COMBINÉS

ASSOCIATION	VALEUR
21 PEP CBFC	7,52%
64 PYRÉNÉES ATLANTIQUES	4,43%
76 SEINE MARITIME	4,33%
19 CORRÈZE	3,91%
34 HERAULT	3,87%
118 URPEP PAYS DE LA LOIRE	3,44%
45 LOIRET	3,37%
66 PYRÉNÉES ORIENTALES	3,27%
18 CHER	3,12%
973 GUYANE	3,07%
60 GRAND OISE	2,96%
12 AVEYRON	2,87%
86 VIENNE	2,68%
307 PEP BRETILL ARMOR	2,53%
71 SAÔNE ET LOIRE	2,50%
62 PAS DE CALAIS	2,39%
06 ALPES MARITIMES	2,06%
306 APEAJ	1,96%
301 SRA	1,76%
05 HAUTES ALPES ADS	1,76%
69 RHÔNE	1,63%
50 MANCHE	1,56%
30 GARD	1,53%
11 AUDE	1,44%
56 MORBIHAN	1,41%
99 FEDERATION	1,38%
31 HAUTE GARONNE	1,34%
01 AIN	1,27%
33 GIRONDE	1,23%
28 EURE ET LOIRE	1,22%
32 GERS	1,16%
63 PUY DE DÔME	1,13%
43 HAUTE LOIRE	1,12%
42 LOIRE	1,06%

PARTS CONTRIBUTIVES DANS LES FONDS PROPRES COMBINÉS SANS DROITS DE REPRISES

ASSOCIATION	VALEUR
66 PYRÉNÉES ORIENTALES	11,75%
86 VIENNE	8,67%
21 PEP CBFC	7,96%
99 FEDERATION	6,78%
31 HAUTE GARONNE	5,90%
34 HERAULT	5,78%
50 MANCHE	4,63%
973 GUYANE	4,61%
33 GIRONDE	3,56%
19 CORRÈZE	3,39%
05 HAUTES ALPES ADS	2,69%
39 JURA	2,64%
306 APEAJ	2,59%
71 SAÔNE ET LOIRE	2,54%
56 MORBIHAN	2,51%
79 DEUX SÈVRES	2,03%
69 RHÔNE	1,91%
15 CANTAL	1,90%
12 AVEYRON	1,63%
18 CHER	1,62%
301 SRA	1,57%
54 MEURTHE ET MOSELLE	1,52%
307 PEP BRETILL ARMOR	1,47%
09 ARIÈGE	1,38%
76 SEINE MARITIME	1,30%
59 NORD	1,24%
57 MOSELLE	1,13%
83 VAR	1,09%
63 PUY DE DÔME	1,07%
85 VENDÉE	1,01%
75 PARIS	1,00%



Les opérations internes au réseau ont été neutralisées sur la base des éléments fournis par les associations et unions régionales. Le total des créances et dettes internes éliminées s'élève à 4 441 K€. Le total des dépréciations de créances éliminé s'élève à 456 K€.

ETATS DES CREANCES EN K€

	2019	ECHÉANCE	
		< 1 AN	> 1 AN
Titres et actions	2 040	92	1 948
Créances rattachées à des participations	217	- 234	451
Autres titres immobilisés (droit de créance)	5 681	1 478	4 204
Titres immobilisés autres que l'activité de portefeuille	7 562	307	7 255
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	4 845	420	4 425
Prêts	9 047	491	8 556
Prêts au personnel	90	54	36
Dépôts et cautionnements versés	2 160	684	1 476
Autres immobilisations financières	126	17	109
Total immobilisations financières	31 769	3 308	28 461
Avances & acomptes versés/commandes	988	926	62
Total des avances et acomptes sur commandes	988	926	62
Usagers et clients	20 128	20 082	47
Caisse Sécurité Sociale - tarification et prix journée	687	687	-
Départements	3 165	3 165	-
Autres tiers payants	622	415	207
Etat	682	682	-
Redevables exercice précédent	484	484	-
Créances douteuses ou litigieuses	1 118	714	404
Usagers et clients produits non encore facturés	5 494	4 917	577
Total usagers et comptes rattachés	32 380	31 146	1 234
Fournisseurs débiteurs - autres avoirs	118	118	-
RRR à obtenir et autres avoirs non encore reçus	168	168	-
Personnel avances et acomptes débit et oppositions	144	144	-
Produits à recevoir	596	596	-
Etat : Subventions à recevoir	7 346	7 298	48
TVA déductible	601	601	-
Associations affiliées et autres créances	2 630	2 238	392
Débiteurs divers	44	44	-
Divers - Produits à recevoir des tiers	9 346	9 346	-
Total autres créances	20 995	20 555	440
TOTAL CREANCES	86 131	55 934	30 197

NOTES SUR LE BILAN

	2019	< 1AN	> 1 AN ET < 5 ANS	> 5 ANS
Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	325	57	126	142
Autres avances et prêts	168	42	126	-
Emprunts et dettes assortis de conditions	493	99	252	142
Emprunts auprès établissements financiers	198 773	12 478	49 404	136 891
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	198 773	12 478	49 404	136 891
Dépôts et cautionnements reçus	227	128	67	32
Emprunts et dettes financières diverses	5 662	285	1 511	3 867
Concours bancaires courants	454	454		
Autres emprunts	298	67	31	200
Intérêts courus s/autres emprunts & dettes financières	437	437	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	7 079	1 371	1 609	4 099
Avances & acomptes reçus/commandes	5 021	5 021	-	-
Avances et acomptes reçus	5 021	5 021	-	-
Fournisseurs	22 381	22 381	-	-
Fournisseurs factures non parvenues	6 119	5 522	597	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 499	27 903	597	-
Personnel rémunérations dues	511	511	-	-
Comités d'entreprise, d'établissement	1 121	1 121	-	-
Personnel charges à payer, produits à recevoir	24 671	24 671	-	-
Sécurité sociale	14 544	14 544	-	-
Autres organismes sociaux	10 107	10 107	-	-
Organismes sociaux charges à payer produits à recevoir	324	324	-	-
Charges sociales sur congés payer	8 960	8 960	-	-
Autres charges à payer	6 075	877	5 198	-
Etat charges et taxes à payer	12 837	12 837	-	-
Dettes fiscales et sociales	79 150	73 952	5 198	-
Fournisseurs d'immobilisations	4 133	4 133	-	-
Dettes sur immobilisations	4 133	4 133	-	-
Redevables, usagers et clients créditeurs	306	306	-	-
Cts crédit. - autres avoirs	427	427	-	-
Rabais remises ristournes (RRR) à accorder	296	296	-	-
Dettes diverses	3 188	3 183	3	2
Charges à payer sur ressources affectées	255	255	-	-
Autres charges à payer	3 933	3 933	-	-
Recettes à classer ou à régulariser	14	14	-	-
Legs et donations en cours de réalisation crédit	306	306	-	-
Total autres dettes	8 724	8 719	3	2
TOTAL DETTES	331 872	133 676	57 063	141 133

NOTES SUR LE RESULTAT

PASSAGE DU RESULTAT NET SOCIAL AU RESULTAT NET COMBINE

Le résultat combiné 2019 s'élève à 8 381 K€. Cet excédent s'analyse comme suit :

RÉSULTAT AVANT RETRAITEMENTS 15 550 K€	-	RETRAITEMENTS CHARGES DOTATIONS IFC 12 305 K€ ÉLIMINATIONS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION INTERNE 5 K€	+	RETRAITEMENTS PRODUITS REPRISES IFC 4 375 K€ ELIMINATION DES DÉPRÉCIATIONS INTERNES 19 K€ NEUTRALISATION DES IFC EXTERNALISÉES 747 K€	=	RÉSULTAT COMBINÉ 8 381 K€
--	---	--	---	--	---	-------------------------------------

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

LE RÉSULTAT EXCEPTIONNEL SE VENTILE :

Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	904
Résultat exceptionnel sur cessions d'immobilisation	1 360
Résultat sur dotations et reprises de résultat exceptionnel	- 1 451
Résultat sur autres éléments exceptionnels	- 157
Transferts de charges exceptionnelles	24
Subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	4 359

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

5 040



LES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Les opérations internes au réseau ont été neutralisées sur la base des éléments fournis par les associations et unions régionales. Le total des flux de produits/charges internes éliminés en 2019 s'élève à 18 751 K€. Ces opérations sont principalement la contrepartie des ventes de séjours inter-réseau, comptabilisées dans les associations en produits/ achats et autres charges externes. Il s'agit également des versements des dotations résultant des conventions entre la Fédération et les différents ministères. Il subsiste en charges et produits d'exploitation des opérations qui concernent des frais de siège et ne peuvent être éliminés dans la mesure où les entités concernées n'ont pas procédé à l'affectation de ces frais dans des rubriques de charges du compte de résultat. Le solde résiduel des flux non éliminés en 2019 s'élève à 2.8 K€.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

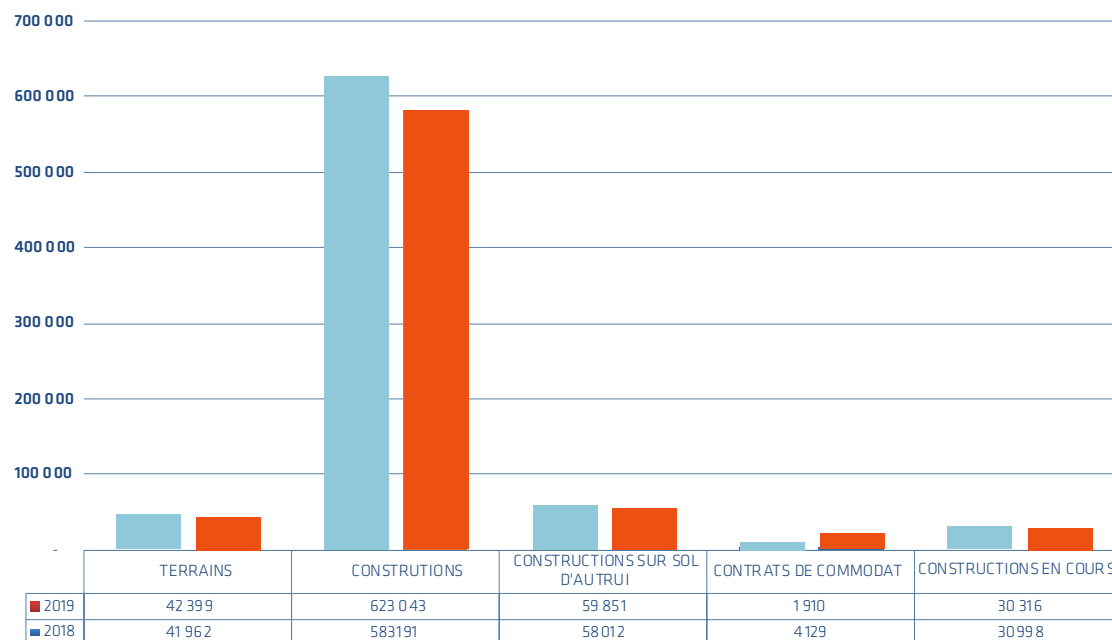


La Fédération générale des PEP a pour mission, dans ses statuts, depuis l'Assemblée générale de Perpignan en 2017, de sécuriser le patrimoine PEP. Un des objectifs du programme Patrimoine du projet fédéral voté consiste en la création d'une politique de soutien, de préservation et d'évolution du patrimoine, notamment par la création d'outils structurants, dans le respect et la mise en oeuvre des valeurs de solidarité du réseau.

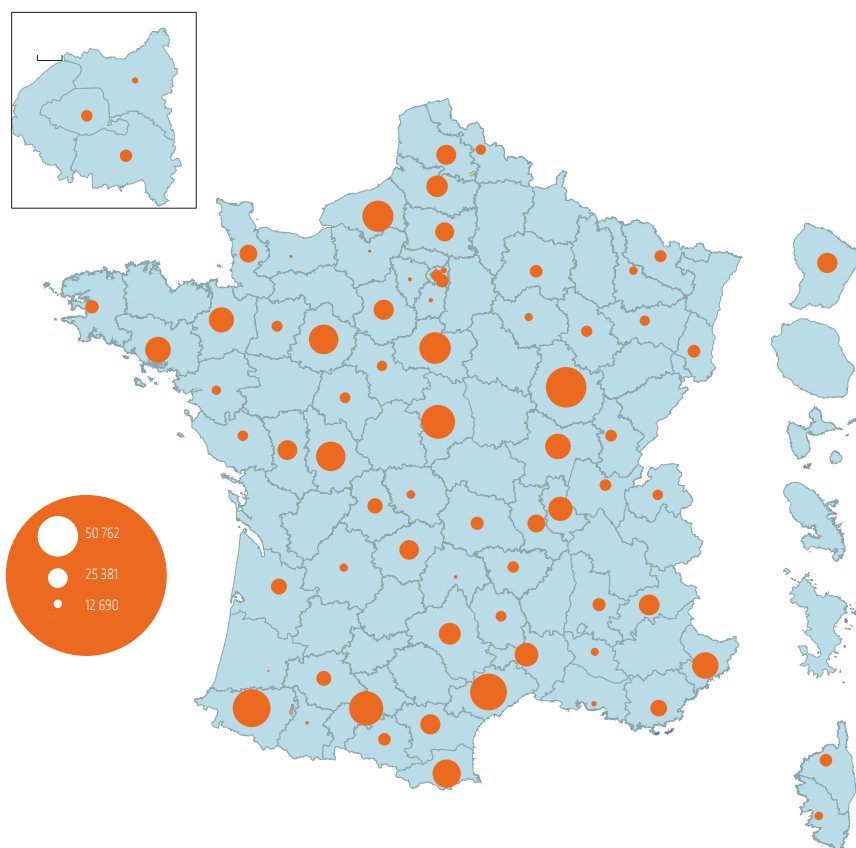


DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS

Évolution du patrimoine immobilier en valeurs brutes en K€



Patrimoine immobilier par département





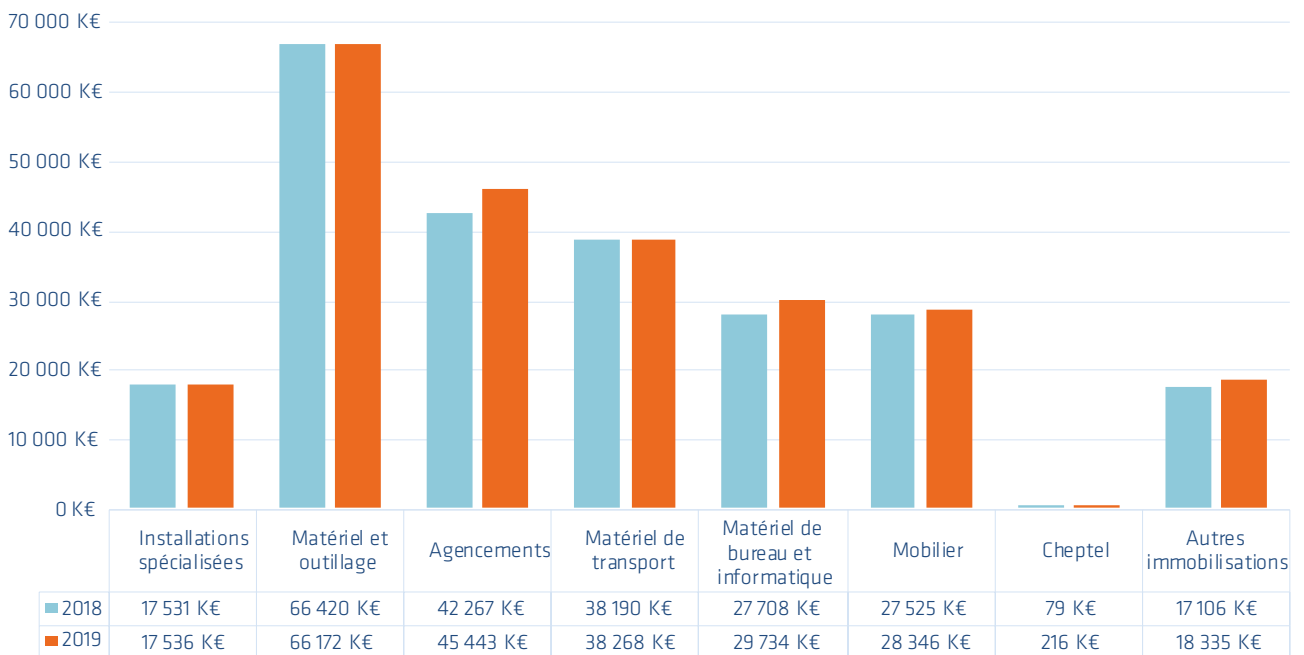
Résultat combiné par secteurs d'activité

Le secteur social et médico-social se compose de tous les établissements financés par des produits de tarification issus de l'État, des collectivités locales, de l'assurance maladie, de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (ESAT partie aide sociale, CHRS, etc.), et des frais de siège agréés hors ceux inclus dans les ESAT production.

Le secteur propre se compose des autres établissements (DEL, SAPAD, ESAT partie commerciale, AVS, petite enfance, politiques éducatives de proximité et des frais de fonctionnement du siège statutaire). La ventilation des produits et charges d'exploitation par activité a été réalisée sur la base des informations reçues des associations départementales et unions régionales.

Le secteur propre a fait l'objet d'une première subdivision en 2019 en deux secteurs : PEVLC (Politiques éducatives vacances loisirs culture) et PESP (Politiques éducatives et sociales de proximité).

Détail des immobilisations corporelles en valeurs brutes



RÉSULTAT COMBINÉ PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ EN K€

	2019	2018	VARIATION	%	2019		
					SMS	PESP	PEVLC
Ventes de marchandises	257	377	- 120	-32%	37	102	118
Production vendue	8 636	9 077	- 441	-5%	8 019	754	- 137
Prestations de services, produits de la tarification	776 062	752 347	23 716	3%	682 169	45 141	48 753
Produits d'activités	784 956	761 801	23 155	3%	690 225	45 998	48 733
Production stockée	- 24	-94	70	-74%	- 29	5	-
Production immobilisée	98	126	-28	-22%	13	2	83
Subventions d'exploitation	36 796	33 858	2 938	9%	11 731	18 902	6 163
Cotisations	865	926	- 61	-7%	289	315	261
Autres Produits	24 158	24 147	11	0%	15 377	5 781	3 000
Reprises d'amortissements et provisions	14 991	22 823	- 7 832	-34%	12 893	887	1 210
Transferts de charges	10 467	10 535	-68	-1%	8 348	1 287	832
TOTAL (I)	872 307	854 121	18 186	2%	738 846	73 179	60 282
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises	654	902	- 248	-27%	311	45	298
Variation de stocks marchandises	- 19	- 4	- 15	362%	-8	- 4	-7
Achats de MP et autres approvisionnements	5 819	5 710	109	2%	3 662	1 290	867
Variation de stocks MP et approvisionnements	104	-94	198	-211%	100	-5	8
Autres achats et charges externes	182 326	174 002	8 324	5%	139 475	17 868	24 984
Impôts, Taxes et versements assimilés	46 392	36 226	10 166	28%	40 916	3 474	2 002
Charges de Personnel	402 543	392 699	9 844	3%	342 543	37 452	22 548
Charges sociales	152 293	167 738	-15 445	-9%	133 204	12 015	7 073
Dotations amort. & provisions d'exploitation	41 250	38 403	2 847	7%	33 833	2 887	4 530
Dot. aux provisions /actifs circulant, risques et charges	27 606	12 333	15 273	124%	23 733	2 133	1 741
Autres charges	3 757	3 701	56	2%	3 516	1 042	-802
TOTAL (II)	862 725	831 616	31 109	4%	721 285	78 198	63 242
Opérations en commun							
QP produit sur opérations faites en commun	10 311	9 228	1 083	12%	7 770	1 847	694
QP charges sur opérations faites en commun	9 942	9 323	619	7%	8 874	- 313	1 380
TOTAL (III)	369	-94	464	-491%	-1 104	2 160	-686
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II+III)	9 951	22 410	-12 459	-56%	16 457	-2 860	-3 646

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

	2019	2018	VARIA- TION	%	2019		
					SMS	PESP	PEVLC
Produits financiers							
Produits de participations	396	343	53	15%	272	44	80
Revenus des valeurs mobilières et autres créances	1 092	1 191	- 99	-8%	992	73	27
Reprises sur provisions & Transfert de charges	188	15	173	1189%	52	126	9
Autres produits financiers	843	827	15	2%	566	142	135
TOTAL (IV)	2 519	2 376	143	6%	1 883	385	251
Charges financières							
Dotations financières aux amortissements et provisions	77	422	-345	-82%	40	38	0
Intérêts et charges assimilées	4 562	4 395	166	4%	3 862	365	334
TOTAL (V)	4 639	4 818	-178	-4%	3 902	403	334
2 - RESULTAT FINANCIER (IV-V)	- 2 121	- 2 442	321	-13%	-2 019	-18	-84
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III+IV-V)	7 830	19 968	- 12 138	-61%	14 438	- 2 878	- 3 730
Produits exceptionnels							
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 705	5 622	- 2 917	-52%	1 429	818	458
Produits exceptionnels sur opération de capital	5 669	6 192	-523	-8%	2 480	875	2 314
Subventions d'investissement virées au résultat	4 359	4 157	203	5%	3 399	214	746
Reprises de provisions & transfert de charges	5 050	5 925	-875	-15%	4 432	317	300
Total (VI)	17 783	21 895	- 4 112	-19%	11 741	2 224	3 818
Charges exceptionnelles							
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 801	5 023	- 3 222	- 64%	1 996	- 551	357
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	875	1 001	-126	-13%	717	140	17
Dotations exceptionnelles aux amort. & provisions	6 476	8 054	- 1 578	-20%	6 052	85	339
Valeur nette actifs cédés	3 591	3 132	459	15%	984	1 255	1 352
Total (VII)	12 743	17 210	- 4 467	-26%	9 749	928	2 065
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	5 040	4 686	354	8%	1 992	1 296	1 753
Impôts sur les bénéfices	388	252	136	54%	253	70	65
Engagements à réaliser sur ressources affectées	10 596	9 387	1 209	13%	8 554	1 198	844
Report des ressources affectées des exercices précédents	6 496	7 034	- 539	-8%	4 947	752	797
5 - EXCÉDENT OU DÉFICIT (PRODUITS - CHARGES)	8 382	22 050	- 13 668	-62%	12 570	- 2 099	- 2 090
TOTAL DES PRODUITS	909 415	894 655	14 761	2%	765 188	78 387	65 841
TOTAL DES CHARGES	901 034	872 605	28 429	3%	752 617	80 486	67 931

EVOLUTION DES PRODUITS PAR RÉGIONS EN K€

	NBRE D'ASSOCIATIONS	NBRE D'ETS	ETP	NBRE DE SALARIÉS	TOTAL DES PRODUITS		VARIATION		TOTAL DES PRODUITS		% DANS L'ACTIVITÉ	
					2019	2018	VARIATION	%	SMS	SP	SMS	SP
Auvergne Rhône Alpes	12	109	1086	1468	77 313	67 136	10 176	15%	72 762	4 550	10%	3%
Bourgogne Franche Comte	5	186	1432	2 086	97 197	101 226	- 4 030	-4%	77 247	19 949	10%	14%
Bretagne	3	76	853	1 262	60 753	56 091	4 661	8%	49 619	11 134	7%	8%
Centre Val de Loire	6	232	1775	3 052	127 498	138 221	-10 723	-8%	108 118	19 380	14%	14%
Corse	2	23	130	185	9 049	8 827	222	3%	7 669	1 380	1%	1%
Grand Est	8	143	715	1 673	43 637	43 282	354	1%	24 431	19 206	3%	14%
Hauts de France	5	77	1023	1 239	67 614	67 558	56	0%	60 252	7 362	8%	5%
Ile de France	8	32	313	606	25 931	24 559	1 372	6%	14 690	11 240	2%	8%
Normandie	5	56	490	975	31 782	24 207	7 575	31%	25 045	6 737	3%	5%
Nouvelle Aquitaine	13	146	1720	2 768	132 780	134 190	- 1 410	-1%	116 056	16 724	15%	12%
Occitanie	16	177	1938	2 323	145 983	139 045	6 939	5%	134 281	11 702	18%	8%
Pays de la Loire	5	34	439	504	33 698	32 150	1 548	5%	27 404	6 294	4%	5%
Provence Alpes Côte d'azur	6	41	456	737	32 707	33 268	-561	-2%	29 719	2 987	4%	2%
DROM	1	28	183	232	15 103	16 476	-1 373	-8%	15 103	-	2%	0%

TOTAL GENERAL	95	1 360	12 553	19 110	901044	886 237	14 807	2%	762 397	138 647	100%	100%
----------------------	-----------	--------------	---------------	---------------	---------------	----------------	---------------	-----------	----------------	----------------	-------------	-------------



LES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE DE L'ANNÉE 2019 ONT UNE INCIDENCE SUR LES PRODUITS D'EXPLOITATION :

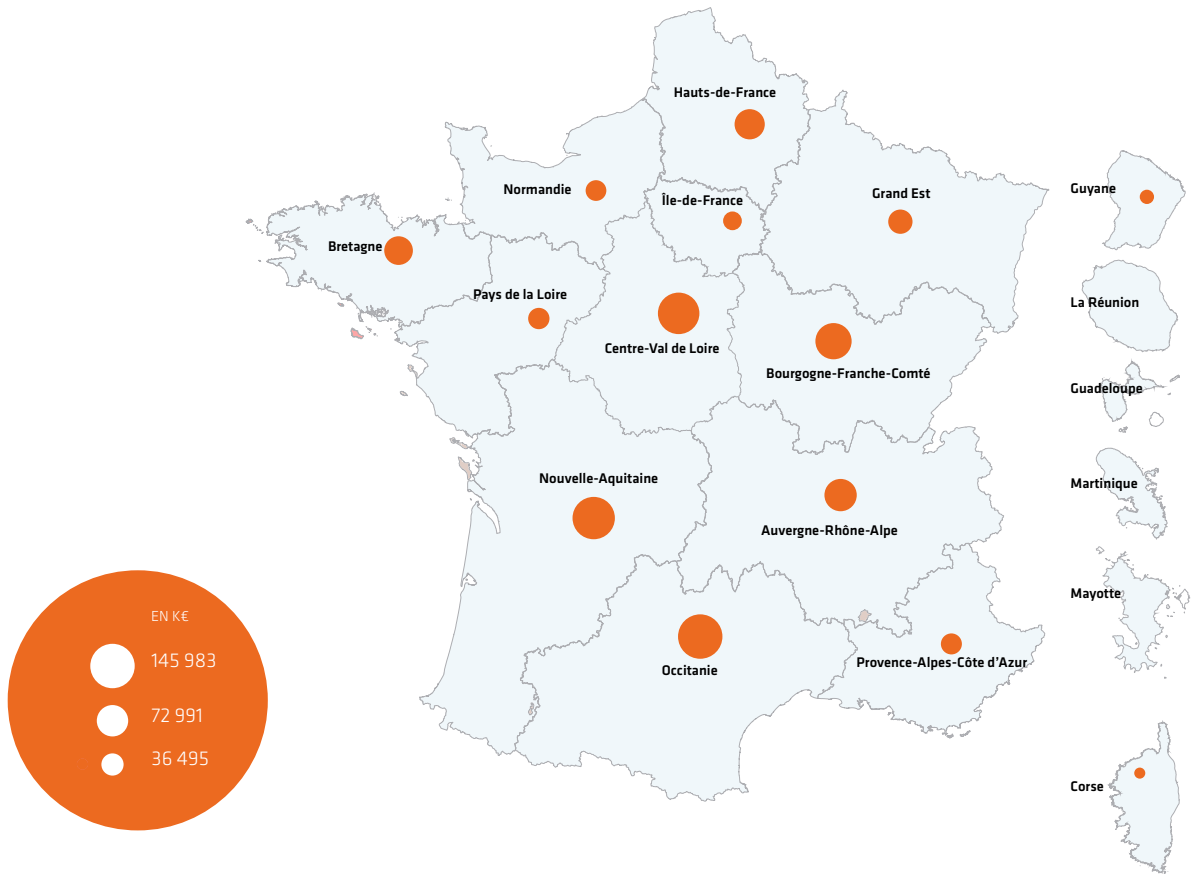
EN DIMINUTION :

- Le centre Val de Loire avec la sortie de l'association PEP de l'Indre
- Le Grand Est avec la sortie de la cuisine centrale des PEP Alsace
- Les Pays de la Loire avec la sortie des PEP de la Sarthe
- La Nouvelle Aquitaine avec la cession de l'ITEP des PEP de Gironde

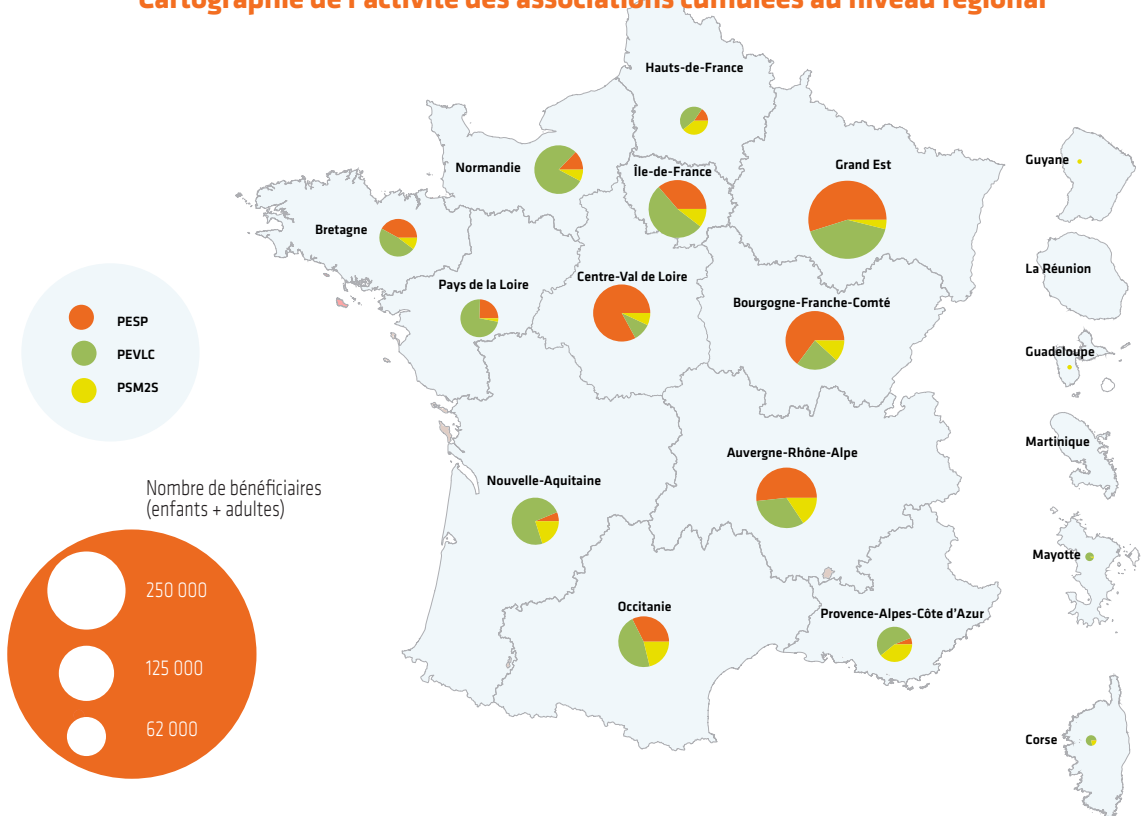
EN HAUSSE :

- L'Auvergne Rhône Alpes avec l'absorption de l'association OLPPR par les PEP Rhône Alpes
- L'Occitanie avec l'absorption de l'AALCI et de Volonté de Femmes par les PEP de l'Ariège
- La Nouvelle Aquitaine avec l'absorption d'un Foyer de vie par les PEP de Pyrénées Atlantiques
- La Normandie avec l'absorption de l'association ADCMPP par les PEP de La Manche

Produits par régions



Cartographie de l'activité des associations cumulées au niveau régional



LES PRODUITS PAR RÉGIONS DU SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL EN K€

	NBRE D'ASSOCIATIONS	NOMBRE ÉTABLISSEMENTS	ETP	NBRE DE SALARIÉS	TOTAL DES PRODUITS		VARIATION		% DANS L'ACTIVITÉ	
					2019	2018	VARIATION	%	2019	2018
Auvergne Rhône Alpes	12	84	1 038	1 286	72 762	61 668	11 094	18%	10%	9%
Bourgogne Franche Comte	5	88	1 164	1 711	77 247	79 312	-2 065	-3%	10%	11%
Bretagne	3	46	700	821	49 619	47 542	2 077	4%	7%	7%
Centre Val de Loire	6	115	1 486	2 109	108 118	104 573	3 546	3%	14%	14%
Corse	2	16	113	152	7 669	7 524	145	2%	1%	1%
Grand Est	8	41	345	486	24 431	24 925	-494	-2%	3%	3%
Hauts de France	5	55	947	1 119	60 252	59 160	1 092	2%	8%	8%
Ile de France	8	8	213	352	14 690	14 492	198	1%	2%	2%
Normandie	5	28	364	476	25 045	19 035	6 010	32%	3%	3%
Nouvelle Aquitaine	13	108	1 570	2 512	116 056	110 930	5 125	5%	15%	15%
Occitanie	16	115	1 843	2 169	134 281	124 103	10 178	8%	18%	17%
Pays de la Loire	5	9	362	398	27 404	25 889	1 516	6%	4%	4%
Provence Alpes Côte d'azur	6	29	426	568	29 719	28 732	987	3%	4%	4%
DROM	1	25	183	232	15 103	15 780	-677	-4%	2%	2%
TOTAL GENERAL	95	767	10 753	14 391	762 397	723 665	38 732	5%	100%	100%

LES ACTIVITÉS DU SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

Le réseau PEP assure l'accompagnement de plus de 90 000 enfants, adolescents et adultes au travers de l'activité de près de 800 établissements, services et dispositifs sociaux et médico-sociaux.

Son domaine social et médico-social propose des accompagnements diversifiés et modulables tout au long du parcours de vie des personnes et ce, quelques soient les singularités de ces dernières (tous types de handicaps et de troubles) : dépistage précoce, diagnostic, prise en charge ambulatoire, accompagnement éducatif et thérapeutique, accompagnement social, accompagnement dans l'emploi, prise en charge sanitaire en centre de soins et de rééducation fonctionnelle, hôpitaux de jour, etc.

Le réseau PEP s'adresse ainsi aux enfants et aux adolescents (IME, ITEP, IES, CAMSP, CMPP, SESSAD pour tout type de handicap...), aux adultes (EA, ESAT, dispositifs d'emploi accompagné, FH, FO, FAM, MAS, les services SAVS...) et aux personnes âgées, (EHPAD, MARPA, MAS...) des services de soins infirmiers et d'aide à domicile, etc. Par ailleurs, il gère plus de 70 structures répondant à des besoins relevant de la difficulté sociale, de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).

PETITE ENFANCE – ENFANCE-ADOLESCENCE

Avec ses 157 Centres Médico-Psycho-Pédagogiques-CMPP (dont 84 antennes) et ses 70 Centres d'Action Médico-Sociale Précoce-CAMSP (dont 33 antennes), le Mouvement PEP constitue notamment le plus important gestionnaire associatif de CAMSP et de CMPP de France.

Il contribue ainsi efficacement, à l'accompagnement des enfants et adolescents sur l'ensemble du territoire, en promouvant, dès le plus jeune âge, le partage d'expériences et l'enrichissement mutuel par la mise en œuvre d'une démarche résolument inclusive au sein de ses établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE).

MAISONS DES ADOLESCENTS (MDA)

Le réseau gère 5 Maisons des adolescents. Chaque dispositif MDA dispose d'un lieu où les adolescents en mal-être viennent «poser leurs maux». Ils répondent à leurs attentes, à celles de leurs parents et de nombreux professionnels en relation avec eux. Ce sont des dispositifs s'adressant à des jeunes de 11 à 25 ans, ainsi qu'à leurs

proches et qui viennent compléter l'offre existante, en permettant de répondre à de nombreux besoins liés à la souffrance psychique de ces derniers (à ne pas confondre avec les troubles psychiques). Le cadre de référence fondateur des MDA est le cahier des charges de 2005, les principes et modalités pratiques énoncés dans ce document, ont fortement contribué au développement des MDA, et crée l'impulsion nécessaire pour construire des partenariats multiples et pluridisciplinaires autour de ce dispositif. Une MDA «de taille moyenne» reçoit environ 700 à 1.000 jeunes par an (la plupart reviennent 2 ou 3 fois à la MDA) et environ 150 à 250 parents (souvent plusieurs fois, et d'autant plus si ces parents participent à «un groupe de paroles»).

ADULTES

Grâce à une évaluation permanente et une mise en réseau réelle, les associations gestionnaires PEP adaptent leurs structures pour répondre aux besoins, aux attentes et aux aspirations de la personne accompagnée en impulsant une politique qui se met en œuvre à travers l'accès au droit commun garant de l'appartenance à la société. Le réseau PEP s'attache notamment à favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap au travers des centres de formation d'apprentis spécialisés (CAF-S), de dispositifs d'accompagnement vers l'emploi, d'un CAP emploi, de 4 entreprises adaptées (EA) et 39 établissements d'aide par le travail (ESAT) dont ses associations assurent la gestion, en s'appliquant à développer les dispositifs «hors les murs», pour une société toujours plus ouverte et inclusive. Le réseau PEP s'implique par ailleurs dans le développement des solutions d'hébergement pour les adultes en situation de handicap, au travers de sa gestion de 41 foyers.

ADAPTER L'ACCOMPAGNEMENT AU PARCOURS DE VIE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Entre 2014 et 2015, la Fédération Générale des PEP a mené une vaste « recherche-action » portant sur l'adaptation de l'accompagnement au parcours de vie des personnes en situation de handicap, avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'Autonomie (CNSA). Cette étude réalisée sur 14 territoires (14 associations départementales gestionnaires de près de 200 établissements médico-sociaux impliqués) a contribué à la compréhension des mécanismes qui sous-tendent l'articulation des différents accompagnements médico-sociaux, mais aussi sanitaires, éducatifs, socio-éducatifs, de loisirs, etc. dans le but de favoriser la mise en place, le suivi et l'évaluation

de parcours individualisés de personnes en situation de handicap et favoriser les coopérations entre les acteurs. Au travers de ce travail d'expérimentation, le réseau PEP poursuit résolument son engagement dans l'accompagnement de l'évolution de l'activité de ses établissements et services, vers un réel « décloisonnement » et d'une meilleure mobilité des usagers, dans une logique de déploiement de « dispositifs globaux d'accompagnement » dotés de « plateaux techniques coopératifs », qui permettront de fédérer leurs prestations avec ceux assurés par d'autres institutions.

L'une des conclusions majeures du rapport de recherche présenté à l'occasion des Rencontres PEP 2015 à Paris, souligne notamment l'importance d'un équilibre dans le processus de coordination, entre l'implication des personnes accompagnées et de leurs familles et de celles des institutions et des professionnels. Un équilibre difficilement atteignable selon l'importance du capital (dont les fortes disparités sont par ailleurs soulignées) social, culturel, économique...des personnes concernées. En ce sens et sur la base de ces résultats, le Mouvement des PEP a adopté son 5ème projet fédéral (2018-2022) en faisant de l'émancipation et du renforcement des capacités des personnes, un objectif central de sa stratégie pour la mise en œuvre d'une société solidaire et inclusive.

SÉNIORS

Le réseau PEP s'est développé historiquement en direction de l'enfance et de l'adolescence. Puis, dans un contexte de difficultés des jeunes dans leur transition vers l'emploi, notre réseau a su s'adapter pour répondre à ce besoin, dans un premier temps de manière à proposer des places en ESAT à ces jeunes adultes reconnus travailleurs handicapés, aujourd'hui des dispositifs d'accompagnement dédiés. Dans cette même logique d'accompagnement tout au long de la vie, le réseau PEP a ouvert ces dernières années son activité en direction des personnes âgées, par la création d'EHPAD dont les plus récents proposent des places réservées pour les personnes vieillissantes en situation de handicap, la création de MARPA en milieu rural.... Le réseau PEP intervient également dans les dispositifs de prévention des risques de chutes, dans la rééducation post-traumatique liée à ces dernières, et a su produire des technologiques de pointe pour y répondre. Les PEP interviennent également dans le cadre de dispositifs d'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

LES PRODUITS PAR RÉGIONS DU SECTEUR PROPRE EN K€

	NBRE D'ASSOCIATIONS	NOMBRE ÉTABLISSEMENTS	ETP	NBRE DE SALARIÉS	TOTAL DES PRODUITS		VARIATION		% DANS L'ACTIVITÉ	
					2019	2018	VARIATION	%	2019	2018
Auvergne Rhône Alpes	12	25	48	182	4 550	5 468	-918	-17%	3%	3%
Bourgogne Franche Comte	5	98	267	375	19 949	22 126	-1 965	-9%	14%	14%
Bretagne	3	30	153	441	11 134	8 549	2 585	30%	8%	5%
Centre Val de Loire	6	117	290	943	19 380	33 649	-14 268	-42%	14%	21%
Corse	2	7	17	33	1 380	1 303	77	6%	1%	1%
Grand Est	8	102	371	1 187	19 206	18 358	848	5%	14%	11%
Hauts de France	5	22	76	120	7 362	8 398	-1 036	-12%	5%	5%
Ile de France	8	24	100	254	11 240	10 067	1 174	12%	8%	6%
Normandie	5	28	126	499	6 737	5 172	1 565	30%	5%	3%
Nouvelle Aquitaine	13	38	149	256	16 724	23 259	-6 535	-28%	12%	14%
Occitanie	16	62	95	154	11 702	14 942	-3 239	-22%	8%	9%
Pays de la Loire	5	25	77	106	6 294	6 261	32	1%	5%	4%
Provence Alpes Côte d'azur	6	12	30	169	2 987	4 536	-1 548	-34%	2%	3%
DROM	1	3	-	-	-	696	-696	-100%	0%	0%
TOTAL GENERAL	95	593	1 800	4 719	138 647	162 571	-23 924	-15%	100%	100%

FOCUS PEVLC

	NOMBRE ÉTABLISSEMENTS ET DISPOSITIFS	NOMBRE DE SALARIÉS	NOMBRE EN ETP	TOTAL DES PRODUITS 2019	% DANS L'ACTIVITÉ 2019
Auvergne Rhône Alpes	9	130	25	2 994	5%
Bourgogne Franche Comte	11	86	53	3 383	5%
Bretagne	8	114	37	5 131	8%
Centre Val de Loire	4	37	20	560	1%
Corse	4	33	17	1 380	2%
Grand Est	5	277	201	4 823	8%
Hauts de France	8	46	19	4 527	7%
Ile de France	11	198	57	9 244	15%
Normandie	11	370	87	3 826	6%
Nouvelle Aquitaine	9	131	64	12 553	20%
Occitanie	17	89	57	7 862	12%
Pays de la Loire	9	58	54	4 045	6%
Provence Alpes Côte d'azur	5	168	29	2 722	4%
DROM	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	111	1 737	720	63 051	100%

LES ACTIVITÉS DU SECTEUR PROPRE

PEVLC : POLITIQUES ÉDUCATIVES VACANCES, LOISIRS, CULTURE ET SPORT

Les PEP qui gèrent 67 centres de vacances ont permis en 2019 à 14 000 enfants de partir en colonie de vacances (sportives, culturelles, scientifiques...). L'enquête de satisfaction nationale 2019 a montré que 88% des enfants étaient satisfaits de leurs séjours et 84% des parents relèvent les apports bénéfiques du séjour : autonomisation, découverte de nouveaux territoires... (Enquête nationale 2019 source Sphinx).

Les séjours PEP favorisent la rencontre avec l'autre, le vivre ensemble, l'apprentissage de la vie en collectivité, le respect des différences. Les modalités d'accueil et les activités peuvent être adaptés aux besoins spécifiques de chaque enfant.

CLASSES DE DÉCOUVERTES : L'ÉCOLE AUTREMENT

Les PEP, mouvement complémentaire de l'école, sont un acteur historique de l'organisation de classes de découvertes en partenariat avec les enseignants. En 2019, 82 000 enfants sont partis en classes de découvertes avec les PEP. Les classes de découvertes se déroulent dans nos centres PEP avec des professionnels permanents qui assurent la mise en place d'activités pédagogiques et éducatives pour apprendre autrement et mettre en application les savoirs scolaires.

PEP ATTITUDE : LA MARQUE DES SÉJOURS DU RÉSEAU PEP

Pour donner une visibilité nationale aux séjours et favoriser l'accès de tous à l'ensemble de l'offre PEP proposée sur tout le territoire, les associations PEP rassemblent aujourd'hui leurs offres de séjours éducatifs (classes et vacances) sous une bannière commune PEP Attitude et un site de réservation mutualisé : www.pep-attitude.fr. Depuis sa création le 1er avril 2019, plus de 27 000 visiteurs ont parcouru 236 000 pages.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT HANDICAP

Pour permettre un accueil individualisé pour tout enfant nécessitant une attention particulière au sein des séjours de vacances, un dispositif d'accompagnement a été mis en place. Ce dispositif s'appuie sur les pôles ressources handicap du réseau PEP répartis sur l'ensemble du territoire. Ces derniers prennent contact avec les familles afin

de recueillir en amont du séjour les besoins spécifiques et les souhaits de chaque enfant et font le lien avec les équipes des séjours. Dans le cadre de la phase de lancement expérimentale de ce dispositif, 36 enfants ont pu en bénéficier pour l'été 2019.

SÉJOURS VACANCES SCOLARITÉ (VASCO)

Depuis 2005 les PEP développent des séjours innovants reconnus par l'Éducation Nationale qui permettent à des enfants (en lien fort avec les parents) de préparer leur rentrée tout en profitant de la fin des vacances pour découvrir de nouveaux territoires, de nouvelles activités, expérimenter la mobilité... L'objectif des VaSCO est de favoriser l'inclusion sociale et scolaire de tous les enfants en contribuant à l'égalité des chances et en valorisant l'image de l'école. Les matinées sont consacrées aux apports méthodologiques pour mieux comprendre l'école tandis que les après-midi sont l'occasion de se divertir tout en favorisant l'autonomie, la socialisation et la prise de responsabilité des enfants et des jeunes : ateliers culturels, sportifs, grands jeux,...

SÉJOURS FAMILLES DANS LE CADRE DU TOURISME SOCIAL

En 2019, 3 446 journées familles ont été organisées avec les PEP. Le tourisme famille c'est permettre à tous et notamment à ceux qui ne partent pas ou plus de bénéficier de vacances et le temps d'une semaine ou de quelques jours de s'évader du quotidien. Les PEP accompagnent ces familles au montage de dossier de financements en partenariat avec d'autres associations comme les Restos du Cœur et avec les pouvoirs publics (dont la CAF). Les vacances sont un droit aussi bien pour les enfants que pour les familles.

DROIT À LA CULTURE

En 2019, ce sont 56 000 enfants et 12 000 adultes qui ont bénéficié d'activités culturelles au sein du réseau PEP dans le cadre de séjours, d'activités de loisirs, d'activités à la parentalité, de pratiques artistiques. Les pratiques artistiques et culturelles sont aujourd'hui présentes sur l'ensemble de nos activités. Parmi le public enfant concerné, les enfants en situation de handicap représentent 10%. Cette proportion souligne que les actions culturelles sont un vecteur d'inclusion.

PESP : POLITIQUES ÉDUCATIVES SOCIALES DE PROXIMITÉ

ACCUEILS DE LOISIRS PÉRIS ET EXTRASCOLAIRES

Les PEP défendent le droit aux loisirs et s'emploient à proposer des accueils de qualité accessibles à tous. Ils comptent aujourd'hui plus de 200 accueils de loisirs sans hébergement (extrascolaire) et accueils de loisirs associés à l'école (périscolaire). Le respect du rythme de l'enfant, l'implication des parents, l'apprentissage de la vie en collectivité mais aussi l'inclusion des enfants et jeunes à besoins éducatifs particuliers sont au cœur du projet éducatif des PEP afin de favoriser la continuité éducative pour tous.

DECROCHAGE

ATELIERS RELAIS PEP

Les 6 ateliers relais PEP sont prévus pour un accueil de six semaines, l'objectif étant de provoquer une reprise de la scolarité des collégiens en voie de déscolarisation dans un cadre de relations sociales apaisées. L'emploi du temps des élèves se divise en deux temps : la matinée est le plus souvent réservée à l'enseignement dispensé par des professeurs de collège ou d'école. Les activités de l'après-midi sont destinées à encourager la lecture, à promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sportives, sociales et économiques.

ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS MALADES OU ACCIDENTÉS PAR LES SERVICES D'ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE À DOMICILE

Le réseau PEP assure la coordination et la mise en œuvre de l'assistance pédagogique à domicile dans 85 départements. En mettant à disposition des enseignants issus, dans la mesure du possible, de l'établissement de l'élève éloigné ponctuellement de l'école, il participe ainsi activement au maintien de la continuité d'une scolarité de qualité pour plus de 8 000 enfants malades ou accidentés par an.

ACCOMPAGNEMENT DES MÈRES LYCÉENNES

Les PEP mettent en place depuis 2014 le Service d'Accompagnement des Mères Lycéennes. L'objectif est de favoriser la continuité scolaire des lycéennes enceintes et mères et de lutter contre les risques de décrochage social et scolaire.

ALLO ECOUTE ADO - ALLO ECOUTE PARENTS

Les PEP ont développé deux services d'écoute en direction des adolescents et des parents. Le premier permet de lutter contre le mal-être des jeunes, de prévenir les situations à risque et notamment le suicide. Le second apporte des conseils aux parents lorsque des difficultés relationnelles avec leurs enfants apparaissent ou lorsqu'ils repèrent des difficultés chez leurs enfants. Il s'appuie sur un réseau de partenaires très développés qui permet, au-delà de l'écoute, d'orienter les publics vers les professionnels les

plus pertinents pour construire un accompagnement et une réponse dans le temps. (PEP 43)

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PETITE ENFANCE PEP

Depuis près de 10 ans, les PEP s'investissent dans le domaine de la petite enfance en lien avec leurs valeurs et leur vision de l'éducation. 36 structures PEP existent aujourd'hui et accueillent environ 2 557 enfants. Ces structures (crèches, micro-crèches, multi-accueils...) peuvent avoir un nombre de places réservées pour les enfants en situation de handicap. Dans le cadre d'un accueil ordinaire, ces projets permettent l'inclusion sociale d'enfants en situation de handicap et offrent un temps de répit aux familles. Parfois adossées à des structures spécialisées les équipes sont étayées par des professionnels spécialisés qui travaillent en étroite partenariat avec les structures qui suivent ces enfants (CAMSP, SESSAD, Services hospitaliers, SAFEP...). Les PEP développent également des dispositifs passerelles et des dispositifs d'inclusion en structures petite enfance.

ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

Dans l'ensemble des actions, les PEP mettent en avant le rôle éducatif primordial des parents et la nécessaire co-construction des projets et dispositifs en lien étroit avec eux. Les PEP mettent aussi en place des dispositifs spécifiques d'accompagnement à la parentalité. En 2019, 32 000 parents ont été accompagnés, que ce soit dans le cadre de LAEP (Lieux d'Accueil et Enfants Parents), des Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s, des dispositifs d'accompagnement de l'accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers, et bien d'autres. En lien avec les orientations de la CNAF, les PEP s'engagent fortement sur ce secteur porteur d'innovation sociale vers une société plus inclusive.

ACTIONS 1001 TERRITOIRES

Les PEP se sont associés à 17 autres acteurs de l'éducation pour favoriser la mobilisation des parents dans les parcours de leurs enfants. Les actions 1001 Territoires visent à construire des coopérations de ces acteurs de l'éducation en direction des familles les plus éloignées de l'école, à permettre l'expression de ces familles et les rendre acteurs.

LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME ET L'ANALPHABÉTISATION

La Fédération Générale des PEP, membre du comité consultatif de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme et de l'illectronisme. Elle a développé en 2018/2019 à titre expérimental avec l'ANLCI et le soutien de l'entreprise Lancôme, une action sur 6 territoires en collaboration avec 6 associations du réseau PEP, dont deux en quartier de la politique de la ville. Cette action ayant montré un fort impact auprès des publics bénéficiaires, a fait l'objet d'une modélisation, un projet d'essaimage a été proposé et retenu dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt TremplinAsso porté par l'ANCT. Pour 2019, 12 associations

PEP se sont engagées dans le projet dans 12 QPV. Les actions de lutte contre l'illettrisme poursuivent leur développement : animation d'ateliers de lutte contre l'illettrisme (PEP 03- PEP28), prix littéraires (PEP 42, PEP78), édition d'ouvrages dans le cadre de la prévention contre l'illettrisme (PEP 57), ateliers de lecture et écriture aux parents d'enfants du voyage accompagnés dans le cadre du dispositif de Médiation scolaire (PEP 46).

RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Les PEP ont été signataires, dès 1992, de la première charte de l'accompagnement scolaire. Dans cette logique les PEP s'inscrivent dans des dispositifs comme les Contrats éducatifs locaux (CEL), les Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS) ou encore les actions dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV). Par exemple, dans le cadre du plan de cohésion sociale de la ville de Toulouse, les PEP 31 portent actuellement un dispositif de « Réussite Éducative » tout en gérant un ENAF (espace d'accueil des Élèves Nouvellement Arrivés en France) pour éviter le repli communautaire, rendre les familles confiantes dans les activités collectives et associer parents et enfants dans les mêmes projets.

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

On désigne par « accompagnement à la scolarité » l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'École, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'École, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps de l'École, sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. 9 associations proposent un accompagnement aux activités culturelles, 25 associations gèrent un accompagnement scolaire, et chaque année c'est plus de 20 000 enfants qui sont accompagnés par les PEP dans le cadre de pratiques sportives, plus de 5 000 enfants pour l'aide aux devoirs et plus de 18 000 pour l'accès aux activités culturelles.

ACCOMPAGNEMENT AU DÉPLOIEMENT DU « PLAN MERCREDI » ET DU DISPOSITIF « DEVOIRS FAITS »

Mobilisées pour mettre en place la réforme des rythmes scolaires (mise en place des TAP, des accueils périscolaires, formation des bénévoles, mise en place d'outils éducatifs...) sur tous les territoires en lien avec les collectivités, l'éducation nationale, les Caisses d'Allocations Familiales, les Directions Départementales de la Cohésion Sociale, les parents..., les associations PEP et la tête de réseau se sont inscrites dans le déploiement des dispositifs dit « Plan mercredi » et « devoirs faits ». La tête de réseau s'est engagée au niveau national dans le Comité de pilotage et le Comité technique de La Direction de la Jeunesse, de

l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEVVA). Au niveau territorial, 18 associations PEP sont désormais engagées dans les dispositifs et dans la construction et la qualification des Plans mercredis.

CENTRE SOCIO-CULTUREL (CSC) ET ESPACE DE VIE SOCIALE

Les PEP 28 gèrent deux centres socio-culturels. Ils permettent d'avoir une réponse globale aux besoins d'appui des familles et d'animer la vie d'un quartier en réservant une large place d'expression des habitants dans le choix du projet. Les actions répondent aux besoins des enfants et jeunes, au développement d'activités de loisirs et de culture, aux actions intergénérationnelles... Des EVS sont en cours de développement sur les territoires de plusieurs autres associations PEP. Au total, on compte 1300 participants aux activités de centres sociaux, espaces de vie sociale, solutions itinérantes d'animation du territoire.

CITÉS ÉDUCATIVES

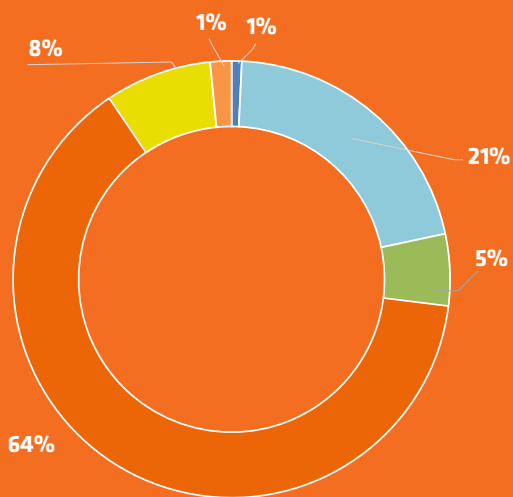
Douze associations locales PEP sont inscrites et impliquées dans des quartiers labellisés Cités éducatives et mettent en œuvre des actions éducatives, sociales et culturelles. La Fédération Générale des PEP participe au Comité National de suivi et d'évaluation du programme et est présente sur différents groupes « pilotes » afin de soutenir le déploiement d'axes prioritaires pour le réseau PEP (petite enfance, sport, santé, parentalité, citoyenneté).

DES PARCOURS CIVIQUE ET CITOYEN POUR TOUS : PARTICIPATION À PHASE DE PRÉFIGURATION DU SNU

Le contexte politique, social et économique amène aujourd'hui la Fédération Générale des PEP et son réseau d'associations territoriales à réaffirmer sa mobilisation pour poursuivre et amplifier son action civique et citoyenne sur l'ensemble des temps éducatifs, sociaux et médico-sociaux ; l'émancipation et la citoyenneté étant au cœur des actions PEP tout au long de la vie et s'inscrit dans un parcours global d'éducation à cette citoyenneté et à l'engagement. Ce parcours débuté en classe primaire se poursuit tout au long de la scolarité et s'appuie depuis sa création sur le SNU et peut se poursuivre dans le cadre du service civique, du corps européen de solidarité. Dès la première vague de mise en place du SNU, les PEP 65 et les PEP 56 ont accueilli 200 jeunes dans leurs centres de vacances. La Fédération Générale des PEP a anticipé un cadre d'échanges avec la Mission SNU pour la prochaine convention nationale et à ce titre, est devenue membre permanent du Conseil d'Orientation des Politiques de jeunesse (COJ) auprès du Premier Ministre.

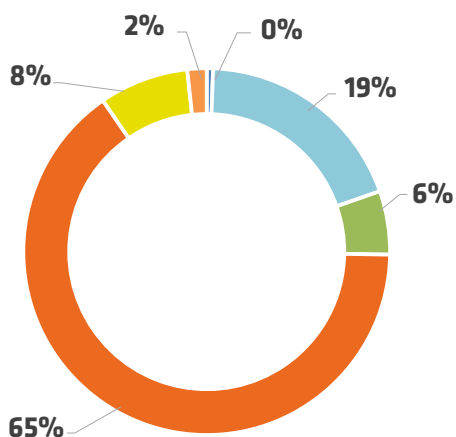
REPARTITION DES PRODUITS ET DES CHARGES D'EXPLOITATION

REPARTITION DES CHARGES D'EXPLOITATION

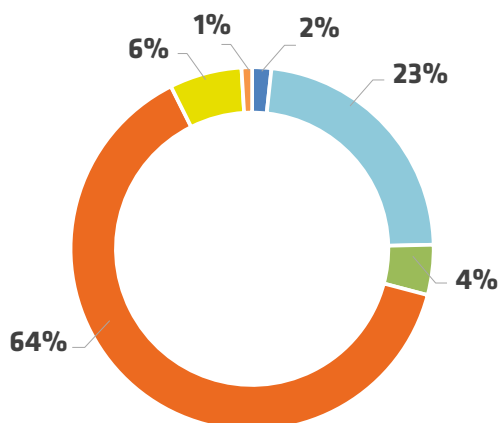


- Achats et autres approvisionnements
- Autres achats et charges externes
- Impôts et taxes
- Frais de personnel
- Amortissements et provisions
- Autres charges

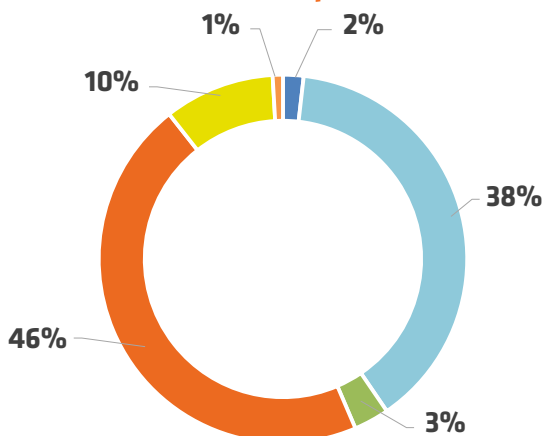
Secteur Médico Social



Secteur Politiques éducatives et sociales de proximité

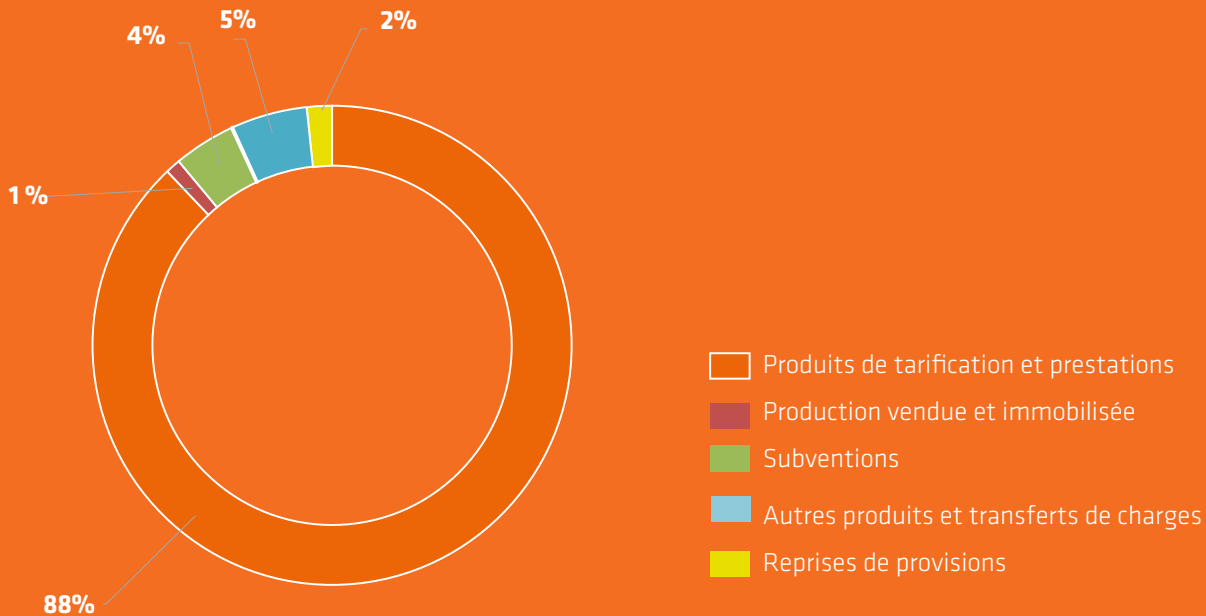


Secteur Politiques éducatives, loisirs, culture et sport

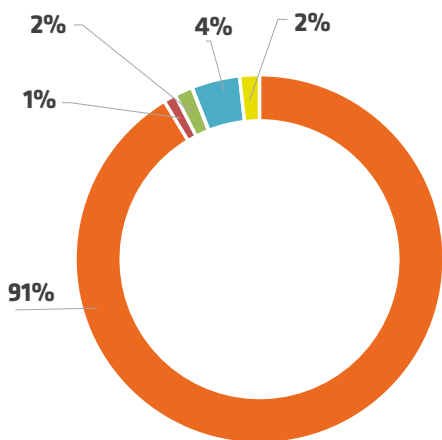


INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

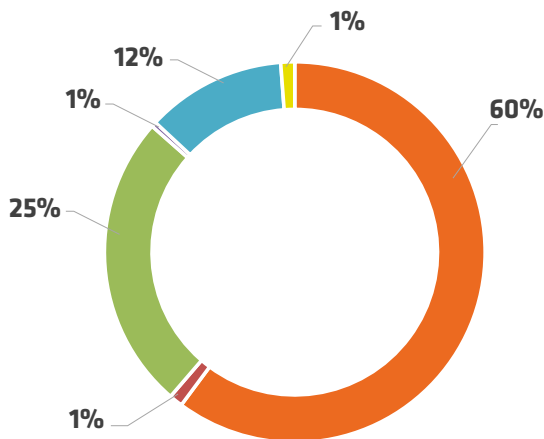
REPARTITION DES PRODUITS D'EXPLOITATION



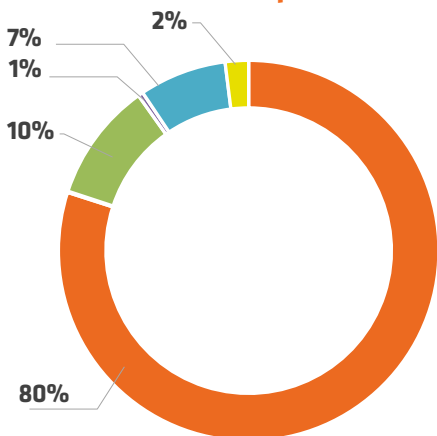
Secteur Médico Social



Secteur Politiques éducatives et sociales de proximité



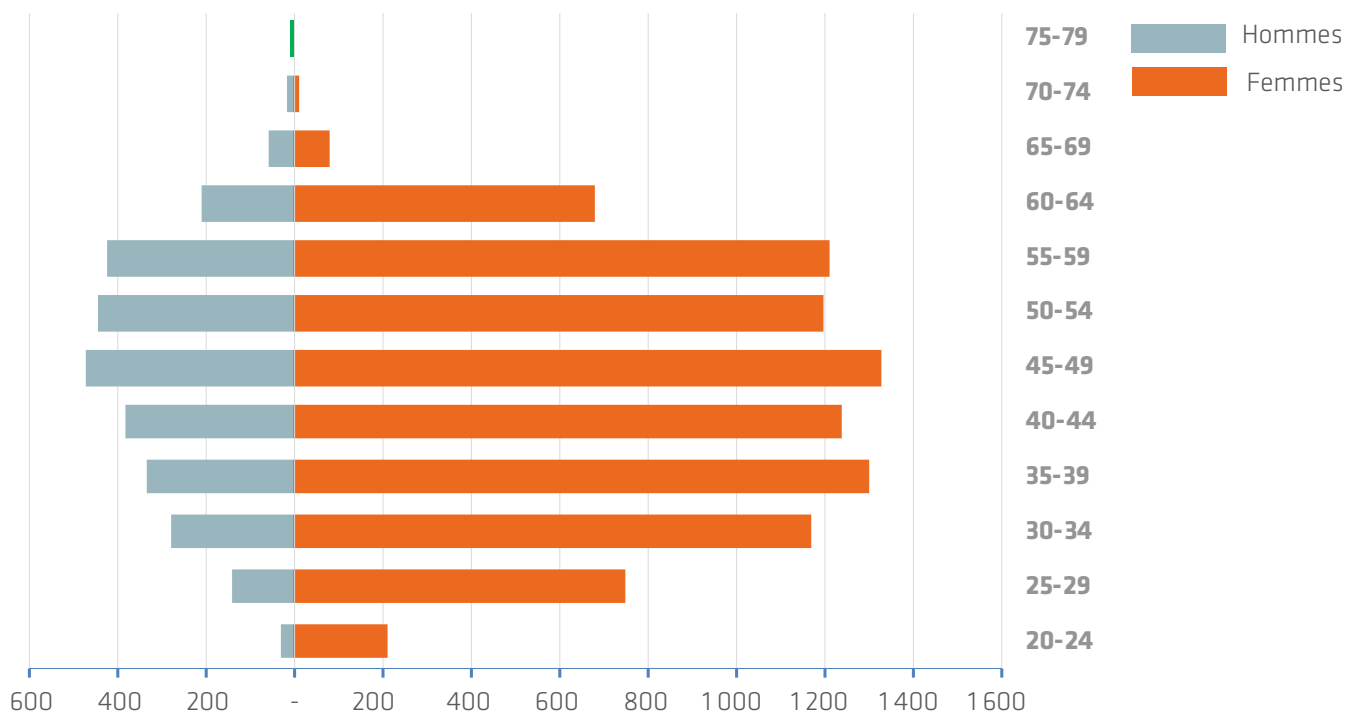
Secteur Politiques éducatives loisirs cultures sport





Le poste salaires et charges représente 554 M€ soit 64% des charges d'exploitation pour un effectif global de 19 110 salariés soit 12 553 équivalents temps plein au 31 décembre 2019. Le secteur social et médico-social emploie 14 391 personnes pour un équivalent temps plein de 10 753 personnes, le secteur Politiques éducatives vacances loisirs culture et sport 1 737 personnes pour un équivalent temps plein de 720 personnes, le secteur politiques éducatives et sociales de proximité 2982 personnes pour un équivalent temps plein de 1081 personnes. Le nombre de personnels mis à la disposition ou affectés recensés en 2019 s'élève à 870 (521 sur le secteur social et médico-social et 349 sur le secteur propre).

En 2019, la répartition est de 77 % de femmes et 23 % d'hommes. L'âge moyen pour les hommes est de 46 ans et pour les femmes de 44 ans.





LE BÉNÉVOLAT STATUTAIRE

Le réseau PEP fait appel à de nombreux bénévoles et de militants qui interviennent directement dans certaines actions, aux côtés des salariés. Le recensement 2019 du bénévolat autre que statutaire qui a été réalisé fait apparaître plus de 150 000 heures réalisées.

Un premier recensement des adhérents a été réalisé et fait apparaître près de 90 000 personnes.

+2000
Administrateurs

+1700
réunions statutaires

+250 000
heures de bénévolat statutaire

Crédits photos © Magnum
Patrick Zachmann
Enri Canaj
Richard Kalvar
Stuart Franklin

Conception graphique : www.commevisuels.com

Fédération Générale des PEP
5-7 rue Georges Enesco • 94026 CRÉTEIL CEDEX
Tél. : 01 41 78 92 60 • Email : accueil@lespep.org

Comptes certifiés par les cabinets Exco Socodec et Cogebis



LES PEP

La force d'un réseau associatif national, les convictions
d'un mouvement engagé, pour le droit et l'accès de tous :
à l'éducation, à la culture, à la santé, aux loisirs, au travail
et à la vie sociale



Fédération Générale des PEP
5-7 rue Georges Enesco • 94026 CRÉTEIL CEDEX
Tél. : 01 41 78 92 60 • Email : accueil@lespep.org